



Les rapaces de l'Espace Naturel Sensible de la montagne de Miélandre

Inventaire de Mai-Juin-Juillet 2025
Vesc - (26)

Montagne de Miélandre depuis le Bec de Jus



@LéoBeynet

Sommaire :

1. Introduction	3
a. Types de documents présentés.....	4
b. Provenance des données bibliographiques.....	5
2. Objectifs et protocole.....	6
2.1 Objectif de l'inventaire rapaces	6
2.2 Protocole	7
3. Fiche espèce « prioritaire »	9
3.1 Le Vautour fauve.....	10
3.2 Le Vautour moine	13
3.3 16L'Aigle royal	16
3.4 Le Circaète Jean-le-Blanc	20
3.5 Le Faucon crécerelle	23
4. Fiche espèce « secondaire »	27
4.1 La Bondrée apivore.....	27
4.2 La Buse variable.....	28
4.3 Le Faucon hobereau.....	29
4.4 Le Faucon pèlerin.....	30
4.5 Le Gypaète barbu.....	31
4.6 L'Autour des palombes	32
4.7 L'Epervier d'Europe.....	33
4.8 Le Milan noir.....	34
5. Vue d'ensemble des autres espèces :.....	35
6. Conclusion.....	36
6.1 Synthèse :	38
7. Annexes :	40
7.1 Autres missions du stage :	40
7.2 Contribution / Récoltes de données rapaces dans l'ENS de la montagne de Miélandre :.....	42
7.3 Sources :	43
7.4 Documents :	44

1. Introduction

Les rapaces de France sont protégés depuis le 10 juillet 1976 avec la loi n° 76-629 relative à la protection de la nature.

Plus récemment, ils sont protégés spécifiquement par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009, qui interdit la capture, la perturbation, la destruction des oiseaux, de leurs œufs, nids, sites de reproduction ou zones de repos, toute l'année, sur l'ensemble du territoire. Il est également interdit de transporter, vendre ou posséder des individus prélevés dans la nature.

Ils sont également protégés à l'échelle internationale grâce aux conventions de Bonn et de Berne depuis 1979.

Néanmoins, ces espèces ne sont pas toutes en bon état de conservation. Afin d'essayer d'inverser la tendance, plusieurs outils de protection sont mis en place en France, parmi lesquels on retrouve les Espaces Naturels Sensibles (ENS), qui visent à préserver le patrimoine naturel par la voie foncière au travers du code de l'Urbanisme.

A l'échelle de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux, durant l'automne 2023, le comité de gestion de la montagne de Mielandre, puis la commission permanente et le conseil communautaire ont validé un projet d'ENS pour une mise en œuvre dès 2024. Ce plan de gestion, issu d'études menées sur la montagne, a pour ambition de concilier les activités humaines avec la préservation du vivant sur le site. Pour résumer, le plan de gestion vise à améliorer les connaissances sur le site, préserver la biodiversité et les habitats naturels, et valoriser le patrimoine culturel. Il prévoit aussi de maintenir une ouverture maîtrisée au public, de sensibiliser aux enjeux écologiques et d'assurer son suivi.

L'ENS de Mielandre couvre une surface de 255,48 hectares, correspondant aux parcelles communales de Vesc. D'autres terrains, appartenant à des propriétaires privés, font actuellement l'objet de convention d'observations, et l'extension de l'ENS aux communes voisines pourra être à l'étude avec leur accord.

Dans ce cadre, un inventaire des oiseaux de l'ENS de la montagne de Mielandre a été lancé en 2024 et se poursuit en 2025. La thématique sur les rapaces a été abordée spécifiquement de mai à juillet 2025 et constitue un état initial des populations présentes sur le massif de Mielandre.



Cet inventaire sur les rapaces est réalisé par Léo BEYNET stagiaire en BTS gestion et protection de la nature, encadré par Loïc RASPAIL de la Communauté de Commune Dieulefit-Bourdeaux, chargé de mission en gestion et valorisation des espaces naturels.

Ce travail vise à mettre en lumière une partie de la richesse de cet Espace Naturel Sensible auprès des acteurs locaux, des membres du comité de gestion, des habitants de la communauté de communes et des territoires voisins.

a. Types de documents présentés

Fiches espèces « prioritaires »

Sur la base du plan de gestion et des données déjà connues sur le site, des fiches complètes ont été réalisées pour certains rapaces, ces espèces étant considérées soit à fort enjeu et/ou fortement présentes sur le site. Celles-ci permettent ainsi de synthétiser les connaissances sur ces rapaces communs de Miélandre : identification, alimentation, habitat, statut de protection, ainsi que les données spécifiques au site, accompagnées d'une carte regroupant l'ensemble des observations.



Autour des palombes



Fiches espèces « secondaires »

Rapaces à enjeu moindre pour l'ENS de Miélandre. Ces espèces sont plus rarement observées sur le site, mais peuvent y être présentes ponctuellement. Elles représentent toutefois des enjeux importants à l'échelle départementale, régionale ou nationale. Pour chacune, quelques éléments sont synthétiques présentés : conseils d'identification ou informations permettant de mieux les retenir, anecdotes... Pour chaque espèce, une carte des observations sur le site est présentée, accompagnée d'un commentaire explicatif si les données le permettent.

Une vue d'ensemble des autres rapaces du site

Rapaces observés très ponctuellement sur Miélandre. Pour chaque espèce, le nombre de données sera indiqué, accompagné d'anecdotes ou de raisons de passage lorsque cela est possible. Une carte regroupant l'ensemble des données de ces espèces sera également présentée.

Busard cendré

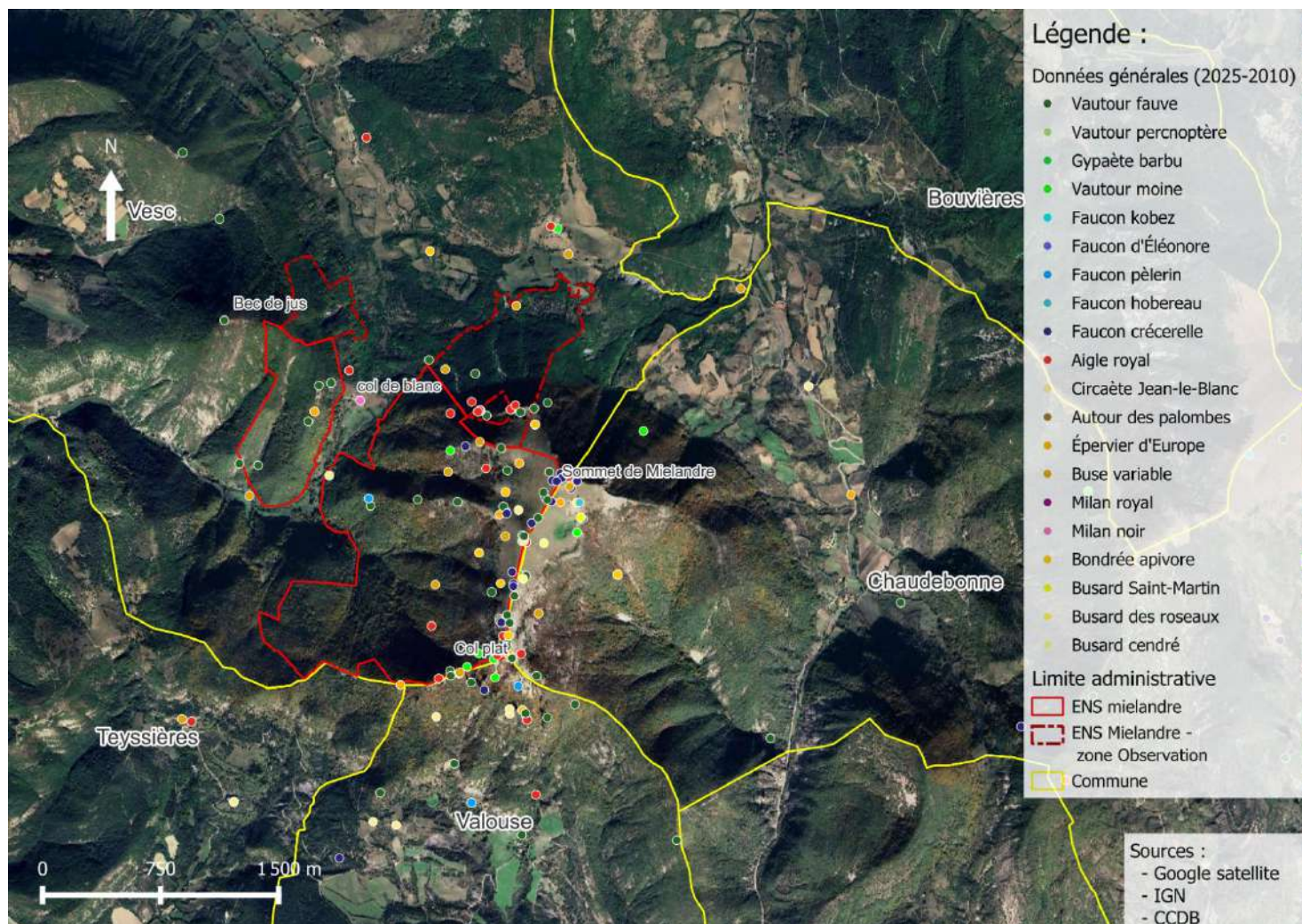


L'objectif de ces fiches est de valoriser et de partager les connaissances acquises sur ces espèces avec l'ensemble des acteurs et usagers du site et plus largement du territoire.

b. Provenance des données bibliographiques

La base de données SERENA de l'ENS, mise à jour régulièrement par le chargé de mission de la CCDB, a été utilisée pour cette étude. Elle regroupe des observations ponctuelles ou à l'aide de pièges photographiques, collectées au fil des années par de nombreux contributeurs, listés en annexe (voir 7.1 Contribution/récolte des données). Chaque donnée correspond à une observation localisée avec précision (coordonnées GPS), datée, et indiquant le nombre d'individus d'une même espèce observés simultanément.

Carte des observations de 2010 à 2025 sur l'ENS de la montagne de Miélandre et ses environs



2. Objectifs et protocole

Un stage de 7 semaines a été confié à Léo BEYNET dans le but de compléter les connaissances sur la biodiversité du site, dans le cadre de plusieurs actions du plan de préservation, de gestion et d'interprétation 2024-2028 :

C5 – Réaliser des inventaires complémentaires sur les oiseaux, les papillons, les coléoptères, les chauves-souris, les espèces floristiques patrimoniales

C6 – Réaliser un suivi des espèces, en particulier celles à enjeu, ou de cortèges d'espèces tels que les oiseaux, les papillons diurnes

C8 – Réaliser des diagnostics faune et flore sur les nouvelles parcelles privées conventionnées

Le présent rapport porte sur les missions rattachées aux deux premières actions. Celle liée à la dernière action est décrite en annexe.

2.1 Objectif de l'inventaire rapaces

Plus largement, l'inventaire des rapaces du site s'inscrit au sein du plan de préservation, de gestion et d'interprétation dans l'objectif à long terme « Connaitre les habitats naturels, les espèces à enjeu pour le site, et leur état de conservation en lien avec la gestion et le patrimoine culturel ».

Plus précisément, il répond à l'objectifs fixés pour les 5 ans « améliorer les connaissances sur la faune et la flore, et mettre en place des suivis notamment dans un objectif d'évaluation de la gestion », et aux actions C5 et C6 du plan de gestion, portant respectivement sur des inventaires complémentaires et sur des suivis.

Il vise à :

- Réaliser un inventaire des rapaces afin connaître au mieux les espèces présentes et l'état des populations à l'échelle du site.
- Définir le statut des différentes espèces présentes de rapaces : nicheurs certains, nicheurs probable, nicheurs possible, migrateur, hivernant ou erratique. Ces statuts sont donnés grâce à la recherche d'indices de reproduction (site de nidification, accouplement, transport de proies...), l'observation de comportements territoriaux (défense de territoire...), des périodes de présence sur le site...
- Réaliser un suivi des espèces nicheuses.

Les informations récoltées permettront d'établir un état initial sur la présence et la nidification des rapaces en 2025 sur le massif de Miélandre. Le protocole pourra ainsi dans les années à venir être reconduit, afin d'observer les éventuelles évolutions.

2.2 Protocole

Suite à la définition des objectifs de la présente étude, le choix a été d'établir deux protocoles distincts.

Un premier protocole porte sur l'observation des rapaces et de leurs comportements. Il se traduit par des points d'observations définis au préalable d'une heure et demi, à des heures différentes de la journée par beau temps à couvert.

Ces points ont été choisis dans le but de couvrir tous les versants de la montagne et d'avoir la meilleure vue dégagée possible sur les environs, et de pouvoir suivre les espèces sur de longues distances. Ils permettent également d'observer des nids déjà connus ou des territoires de chasse. Deux passages minimums seront effectués sur chaque point d'observation.

Pour ce faire, le matériel utilisé est une paire de jumelle (x 10) et une longue vue (x 20 à x 60).

Les données sont saisies sur le terrain via un logiciel de cartographie mobile (Qfield), puis transférer sur Système d'Information Géographique sur un ordinateur (Qgis) afin d'analyser les données. Les données saisies permettent de localiser précisément chaque observation, d'enregistrer la date correspondante ainsi que toutes les informations utiles (nom espèce, code atlas, sexe, suivi du nid, ...).

Durant les observations, un suivi des individus est réalisé afin de repérer un maximum d'indices : comportements de chasse, transport de branches, déplacements, défense de territoire, etc. Ces indices peuvent parfois permettre de localiser un nid, un reposoir ou une localité plus précise.

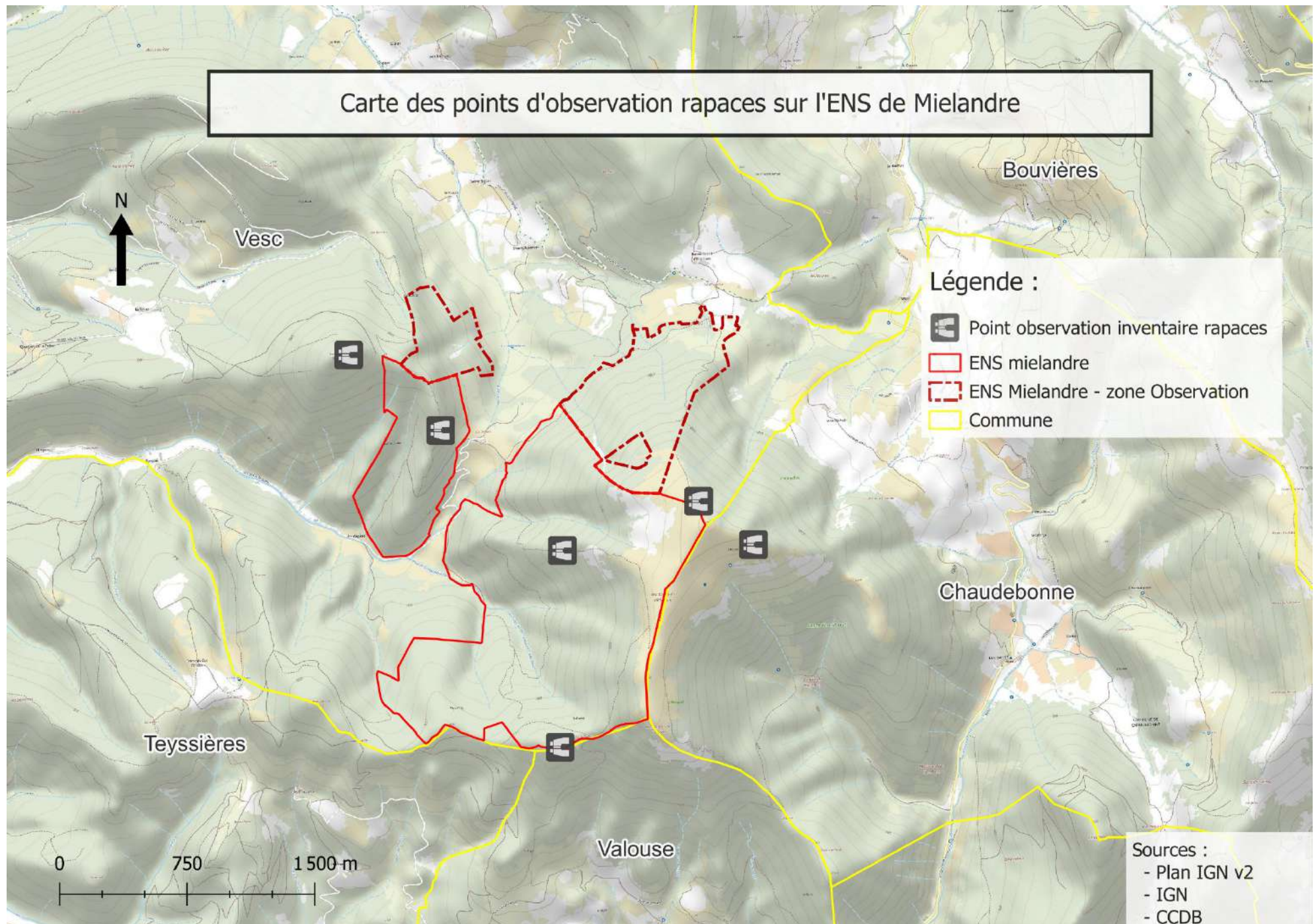
Si un nid est découvert, un second protocole est mis en place. Des périodes d'observation ciblées sont alors organisées pour vérifier la présence d'une reproduction, en préciser les conditions (type de support, milieu, exposition, altitude...), estimer le nombre de jeunes à l'envol ou visible dans le nid, et identifier d'éventuels dérangements comme les activités humaines (survol aériens, gestion forestière, etc.). Ces dernières observations permettent de mieux connaître les menaces pesant sur les rapaces de l'ENS de la montagne de Miélandre, et d'adapter, si besoin, les mesures de conservation ou les suivis à long terme.

Ainsi, les prospections sur le terrain ont été effectuée durant le stage ont été conduite entre mai à juillet 2025, comptabilisant 9 jours d'inventaire rapaces.



Observation des falaises Sud

Carte des points d'observation rapaces sur l'ENS de Mielandre



3. Fiche espèce « prioritaire »

5 espèces cibles ont été décrites dans cette partie : les vautours fauve et moine, l'aigle royal, le circaète Jean-le-Blanc et le faucon crécerelle. Ces rapaces ont chacun des comportements et situations différentes, et sont potentiellement nicheur sur le site ou à proximité direct. Ils sont des acteurs importants des milieux naturels de l'ENS de la montagne de Miélandre.

L'objectif de ces fiches est de partager les informations nécessaires afin de pouvoir observer et comprendre ces espèces présentes sur le site à l'aide de ces fiches pédagogiques.

Des statuts de conservation seront rappelés dans cette partie. Définis par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ils sont revus et mis à jour régulièrement. Il constitue la Liste rouge de l'UICN, indicateur privilégié pour suivre l'état de la biodiversité dans le monde. Le classement de chaque espèce s'appuie sur cinq critères d'évaluation, basés sur différents facteurs biologiques liés au risque d'extinction : taille de la population, taux de déclin, superficie de répartition géographique ou encore degré de fragmentation. Selon les résultats, chaque espèce ou sous-espèce est classée dans l'une des onze catégories présentées dans le tableau suivant.

EX	Eteinte au niveau mondial	Espèce éteinte ou disparu
EW	Eteinte à l'état sauvage	
RE	Disparue au niveau régional	
CR	En danger critique	Regroupant les espèces menacées de disparition
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	Espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises,
LC	Préoccupation mineure	Espèce pour laquelle le risque de disparition est faible
DD	Données insuffisantes	Espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
NA	Non applicable	Espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente (en général après 1500) ou présente dans la région considérée uniquement de manière occasionnelle ou marginale
NE	Non évaluée	Espèce n'ayant pas encore été confrontée aux critères de l'UICN

Ces informations sont notamment consultables sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Au-delà de la Liste rouge de l'UICN, certaines espèces bénéficient également d'une protection juridique. Cette protection est établie par des textes de loi à différentes échelles, européenne et nationale, et interdit notamment des pratiques telles que la capture, le dérangement ou encore l'empoisonnement. Une espèce peut être inscrite dans ces listes d'espèces protégées pour diverses raisons : une pression importante due au braconnage, un intérêt scientifique particulier ou encore une forte diminution de sa population.

Il est donc important de distinguer la Liste rouge, qui est un outil d'évaluation scientifique de l'état des populations, des mesures de protection légale, qui sont des actions concrètes mises en place pour préserver les espèces en danger.

3.1

Le Vautour fauve *Gyps fulvus* (Hablizl, 1783)

Critère d'identification :

Rapace de grande taille, il a une petite tête claire assez bien visible en vol, de longues ailes très larges à très longs « doigts », lui donnant une envergure de plus de deux mètres (2,4 à 2,8 m). Le dessus du corps est brun-gris jaunâtre, de nuances variables et le dessous est brun roussâtre à jaunâtre.

Les adultes ont un duvet blanchâtre court au niveau de la tête. Le dimorphisme sexuel est très faible, voire inexistant.

Poids : 8-11 kg



Alimentation :

Le vautour fauve se nourrit principalement sur des cadavres d'ongulés domestiques (ovins, caprins, bovins, équins). Il consomme les tissus mous de ses proies, tels que les muscles ou les organes internes, contrairement à d'autres nécrophages qui se nourrissent, pour certains, des os ou des tendons. Cette répartition des ressources permet ainsi une cohabitation entre les espèces.

Pour autant, la ressource sauvage constitue une part non négligeable de son alimentation sur certains territoires (jusqu'à 30 % du régime alimentaire en Espagne).

Habitat :

Le vautour fauve occupe aujourd'hui des régions présentant des milieux rupestres marqués par des reliefs propices à la formation d'ascendances thermiques et dynamiques, et riches en élevages domestiques.

Il est sédentaire, et présent dans les régions montagneuses méditerranéennes, de Turquie, du Caucase.

Il effectue son nid sur les corniches des falaises, souvent en colonies lâches de 10 à 20 couples.

Une attention particulière est portée aux 4 espèces de vautours, notamment grâce à l'association Vautours en Baronnies. Ces espèces avaient en effet partiellement ou totalement disparu de France entre le XVIIIe et le XXe siècle.

Leur réintroduction ainsi que les mesures de protection mises en place depuis la fin du siècle dernier constituent une véritable réussite, en particulier dans les Baronnies drômoises. On y compte aujourd'hui environ 290 couples reproducteurs de vautour fauve, une dizaine de couples de vautour moine, et le retour spontané du vautour percnoptère, ainsi que la réintroduction du gypaète barbu en 2016.

Le territoire du Vautour fauve varie selon les régions, mais couvre en moyenne environ 400 km². Plusieurs individus de la même espèce peuvent toutefois y cohabiter comme nous pouvons le voir dans les Baronnies.

Statuts de l'espèce :

Monde	Liste rouge mondiale des espèces menacées	LC
Europe	Liste rouge européenne des espèces menacées	LC
France	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	LC
Région Auvergne Rhône-Alpes	Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes	VU

Menaces :

Les menaces sont globalement les mêmes pour les différentes espèces de vautours. Les plus grandes espèces sont très vulnérables et sensibles aux câbles électriques et aux collisions avec les éoliennes. Ils sont également touchés par des empoisonnements directs ou indirects à travers par exemple des éliminations des espèces considérées comme nuisibles ou encore dans le reste d'animaux chassés, susceptibles d'être toxique par la présence des métaux dit lourd dans les munitions. On note d'autres causes telles que l'abandon du pastoralisme, les dérangements anthropiques, les activités de pleine nature en plein développement, etc. Les vautours sont grandement dépendants des politiques publiques et des décisions inhérentes aux ressources trophiques, avec l'importance de l'équarrissage naturel sans quoi les vautours ne pourraient prospérer et maintenir leurs populations actuelles.

Données sur la montagne de Miélandre :

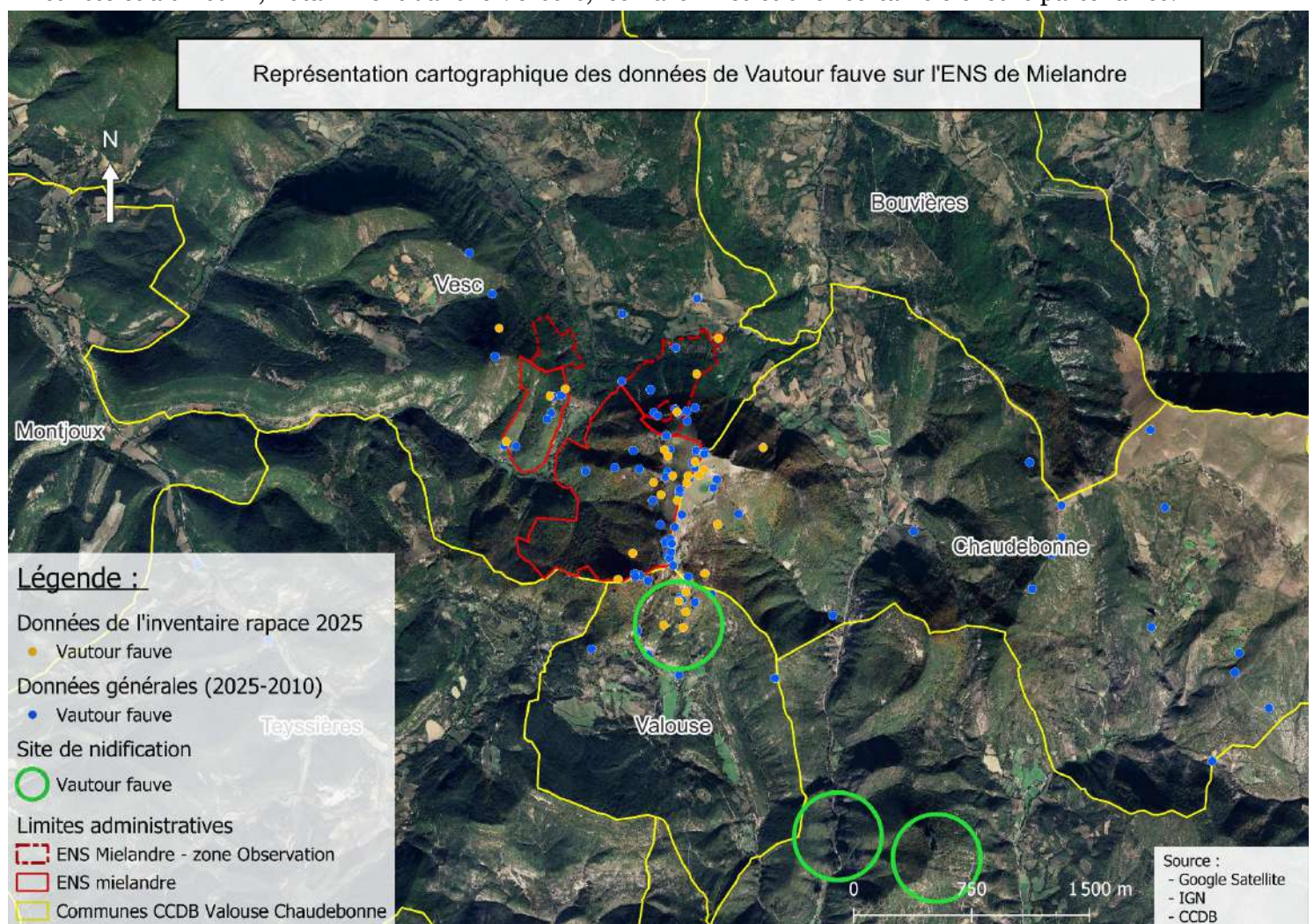
La montagne de Miélandre est un important site de passage pour le vautour fauve. Suite à l'inventaire des rapaces, nous avons pu observer chaque jour une dizaine, voire une vingtaine, de vautours circulant dans l'Espace Naturel Sensible (ENS).



À ce jour, un seul site de nidification est connu à proximité directe de l'ENS, localisé au niveau des falaises situées au sud sur la commune de Valouse. Un couple a été observé à plusieurs reprises en train de prendre des thermiques au pied de ces falaises. L'observation directe du nid reste cependant difficile, car elle pourrait entraîner un dérangement, notamment en période de reproduction, voire mettre en danger l'observateur. Cela a empêché l'obtention de données précises sur l'état du nid ou sur le nombre d'individus (adultes et jeunes), même si un naturaliste a pu les observer cette année avant leur reproduction. Mais le succès de reproduction a pu être confirmé plus tard dans la saison.

L'espèce est également bien représentée sur le territoire de la CCDB, ainsi que dans les Parcs Naturels Régionaux des Baronnies et du Vercors. Plusieurs sites de nidification sont recensés autour de Miélandre, notamment dans les gorges de Trente Pas, à la montagne du Vautour, à Teyssières ou encore à la Roche-Saint-Secret.

Comme mentionné précédemment, ces rapaces dépendent fortement des activités humaines pour leur alimentation, en particulier de la présence de bétail. Des placettes d'équarrissage, mises en place dans certaines zones, leur offrent une source de nourriture fixe. Celles-ci sont soumises à une réglementation stricte et à un suivi, notamment dans le Vercors, les Baronnies et chez certains éleveurs partenaires.



3.2

Le Vautour moine *Aegypius monachus* (Linnaeus, 1766)

Critère d'identification :

Oiseau de grande taille, il est le plus grand rapace diurne d'Europe, pouvant atteindre une envergure de 250 à 295 cm. Sa silhouette en vol est plus proche de celle d'un aigle royal que de celle d'un vautour fauve, en raison de son plumage plus sombre, de sa tête plus visible et de la largeur plus constante de ses ailes. Cependant, ses deux premières rémiges sont incurvées vers l'avant et très longues. Comme le vautour fauve, il possède une queue courte et une tête dépourvue de plume.

Poids : 7 à 9 kg



Alimentation :

Le vautour moine est un rapace nécrophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de cadavres. Cette espèce recherche les parties dures, telles que la peau, les tendons, le cartilage... Cette spécificité facilite les relations entre les quatre espèces de nécrophages européens et évite ainsi la compétition alimentaire. Il peut également se nourrir de sauterelles lorsqu'elles pullulent selon la bibliographie. Le vautour moine dépend moins des cadavres d'ongulés domestiques que le vautour fauve. Il a tendance à se nourrir davantage de cadavres de faune sauvage, tels que des chamois, des renards, des fouines ou des sangliers...

Habitat :

Le vautour moine, contrairement aux autres vautours, est arboricole : il niche souvent sur le tiers supérieur de pentes abruptes, dans de vieux pins sylvestres. Il a été réintroduit en France dans trois massifs : les Grands Causses, les Baronnies et le Verdon.

Le domaine vital est l'aire exploitée par un individu ou un couple comprenant le site de nidification, et les territoires de prospection alimentaire. Leur taille varie en fonction de divers facteurs comme la disponibilité alimentaire, la densité de la population, la période de l'année, etc. En France le domaine vital est de 3 892 km² ± 2875 pour un individu.



Statuts de l'espèce :

Monde	Liste rouge mondiale des espèces menacées	NT
Europe	Liste rouge européenne des espèces menacées	LC
France	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	EN
	Liste rouge des oiseaux visiteurs de France métropolitaine (de passage) (2011)	NA
Région Auvergne Rhône-Alpes	Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes	CR

Menaces :

Comme pour les autres espèces de vautours, le vautour moine fait face à de nombreuses menaces. Parmi celles-ci, on retrouve les installations humaines (lignes électriques, éoliennes), ainsi que l'empoisonnement, qu'il soit direct ou indirect.

Étant une espèce principalement arboricole, le vautour moine est également vulnérable à la gestion forestière : les opérations de coupe ou d'entretien peuvent perturber ou détruire les sites de nidification lorsque les nids ne sont pas repérés à temps. À l'origine, l'espèce se nourrissait principalement de cadavres de mammifères sauvages (chamois, chevreuil, ...). Aujourd'hui, en raison du manque de ressources naturelles, les plateformes d'équarrissage sont devenues essentielles à sa survie.

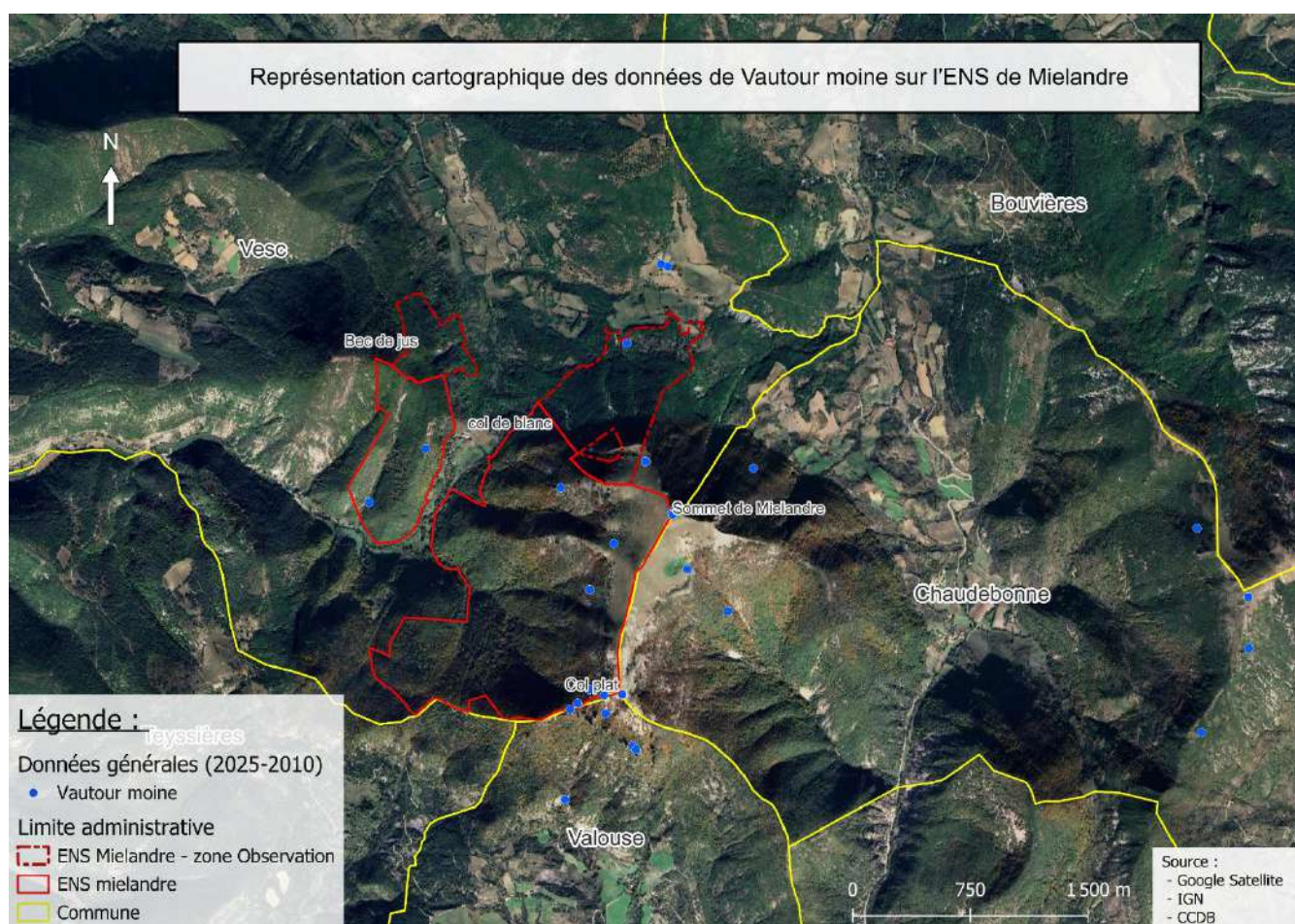
Données sur la montagne de Miélandre :

Le Vautour moine a été observé à plusieurs reprises ces dernières années sur Miélandre, avec 36 données collectées tout au long de l'année.

Cependant, durant l'inventaire de mai et juillet 2025, aucun individu n'a été repéré dans le secteur, et aucun indice de nidification n'a donc pu être relevé. Il a été réobservé plus tard, fin juillet.

Plusieurs sites ont toutefois été identifiés comme potentiellement favorables à l'installation de l'espèce.

Suite à la réintroduction de l'espèce dans le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales, une nidification dans le massif au sens large pourrait être possible dans les prochaines années, sous réserve du bon développement de la colonie.



3.3

L'Aigle royal *Aquila chrysaetos* (Linnaeus, 1758)

Critère d'identification :



L'aigle royal est un grand rapace, particulièrement reconnaissable avec sa longue queue, environ aussi longue que la largeur de ses ailes. Il peut atteindre une envergure de 190 à 225 cm. Les adultes ont un plumage généralement brun foncé, dont la teinte peut varier selon l'âge, avec une nuque brun roux clair. Les jeunes présentent une queue plus claire, marquée d'une bande noire à l'extrémité.

Poids : 2,9 à 6,6 kg

Alimentation :

L'aigle royal se nourrit en fonction des ressources locales. Il peut consommer des mammifères tels que des marmottes, des lièvres ou des lapins de garenne, mais également des oiseaux comme des pigeons, des canards, des corvidés ou même d'autres rapaces diurnes. Il lui arrive aussi de chasser des reptiles et, occasionnellement, de jeunes ongulés tels que des chamois ou des chevreuils, qu'il consomme sur place en raison de la difficulté à les transporter jusqu'à l'aire.

Habitat :



L'aigle royal est sédentaire dans le sud de l'Europe. Pour nicher, les couples recherchent préférentiellement des habitats rupestres comportant des espaces ouverts pour la chasse.

Il niche en alternance dans plusieurs aires construites différentes ayant une préférence pour une ou deux d'entre elles, souvent situées dans des corniches sur des falaises ou occasionnellement dans des grands arbres.

Son territoire peut s'étendre jusqu'à 300 km², mais il peut aussi être beaucoup plus restreint, notamment en fonction des contraintes géographiques ou humaines, et lorsque les ressources sont suffisantes.

Statuts de l'espèce :

Monde	Liste rouge mondiale des espèces menacées	LC
Europe	Liste rouge européenne des espèces menacées	LC
France	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	VU
Région Auvergne Rhône-Alpes	Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes	VU

Menaces :

L'aigle royal, recherchant des zones montagneuses et isolées, est largement menacé par l'expansion humaine et le développement des zones de montagnes (complexe sportif, aménagement du territoire de montagnes,...).

Les activités anthropiques de montagnes peuvent avoir un impact fort sur les populations d'aigles royaux, notamment par l'utilisation de l'homme des sites de nidification ou de chasse avec l'escalade, la chasse, les loisirs motorisés ou la randonnée. La fréquentation importante d'appareils volants dans l'espace aérien à basse altitude peut provoquer un dérangement avéré pour cette espèce sensible et très territoriale sur certains secteurs particuliers. Ces dérangements peuvent en effet modifier ou perturber la nidification, la chasse ou encore la reproduction, amenant parfois à l'abandon de l'aire ou encore la perte de juvénile.

L'empoisonnement direct ou indirect des aigles est également un problème majeur. Le plomb notamment utilisé dans certaines munitions de chasse ou présent dans certains milieux contaminés par des activités humaines peut engendrer de graves troubles physiologiques chez l'aigle, pouvant aller jusqu'à la mort.

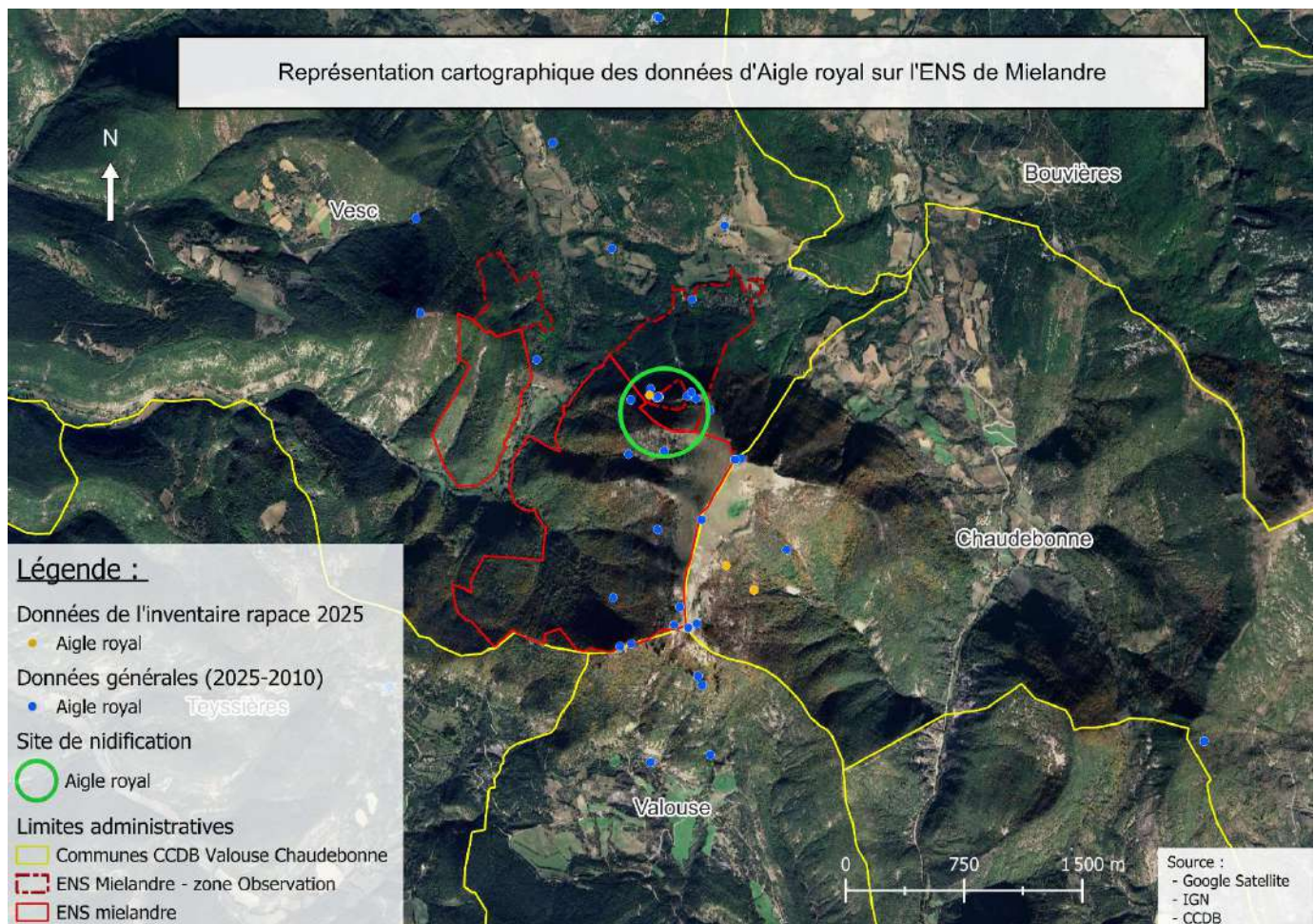
Données sur la montagne de Miélandre :

Un couple niche et s'est reproduit sur Miélandre en 2025, sachant que l'aire occupée est ancienne. Deux jeunes ont été aperçus en début de nidification. Un seul a ensuite été observé dans le nid fin mai, le phénomène de caïnisme fréquent chez les Aigles royaux pouvant justifier cette perte. Le premier envol n'a pas eu lieu avant la fin juillet, mais l'aiglon était déjà laissé seul au nid durant ce mois. Il a été observé à plusieurs reprises en vol, l'envol ayant avoir lieu le 6 ou 7 août.

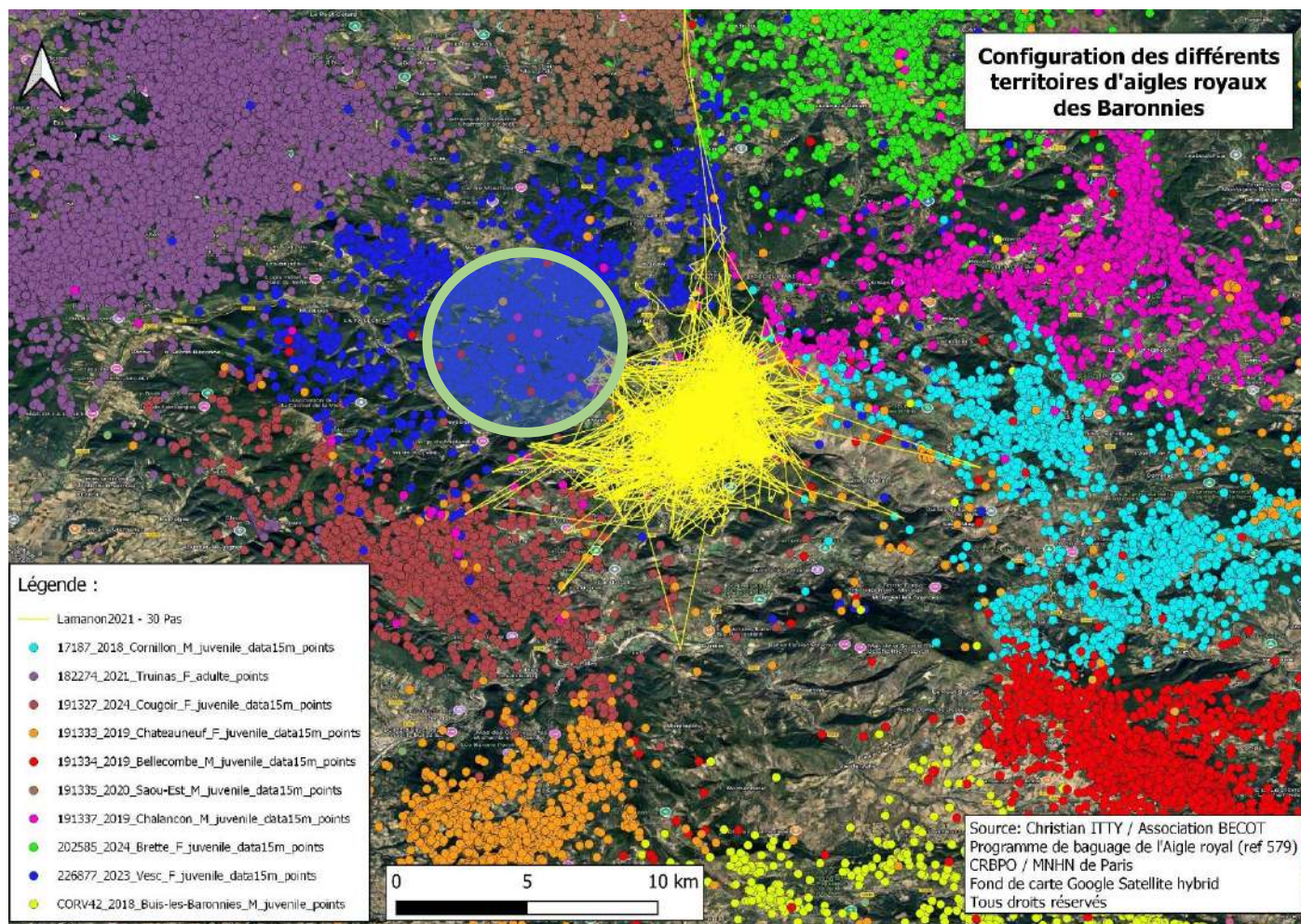


Il est à noter que les couples d'aigle utilisent souvent plusieurs aires de manière alternative, ce qui est le cas pour le couple actuellement sur Miélandre.

114 données ont pu être collectées pour l'Aigle royal. Parmi elles, 60 % datent des mois de mars à juin, période correspondant à la nidification et à la reproduction. Il s'agit du moment le plus propice pour observer l'espèce, et notamment le couple présent sur Miélandre. Des observations d'échanges de nourriture entre adultes, ainsi qu'avec l'aiglon, ont été faites durant l'inventaire, de même qu'une virée territoriale d'un autre individu, chassé par des Faucons crécerelles au sommet.



Christian Itty, chercheur de l'OFB, a réalisé une étude scientifique qui a permis de produire une cartographie précise des territoires occupés par les Aigles notamment dans le secteur Dieulefit-Bourdeaux / Baronnies Provençales. Les données récoltées grâce à la pose de balises GPS sur les individus montrent à quel point les frontières entre territoires sont marquées, ainsi que le nombre de couples présents.



Carte de ITTY Christian, chercheur pour l'OFB

Sur cette carte, le suivi de 12 individus bagués peut être observés, principalement des juvéniles encore dépendants de leurs parents, qui les suivent durant leurs premières années. De cette manière, les données de présence dessinent les territoires des parents. Un couple n'a pas été suivi pour cette étude, mais son territoire apparaît naturellement du fait du « vide » visible sur la carte.

3.4

Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* (Gmelin, 1788)

Critère d'identification :



En vol, ce rapace est facilement reconnaissable : son corps est blanc, parsemé de taches, avec les extrémités des rémiges noires ou brunes foncées. La tête, la gorge et la poitrine présentent un brun plus ou moins foncé. Il est relativement grand, plus grand qu'une buse variable, et peut atteindre une envergure de 160 à 185 cm. Sa queue, blanche comme ses ailes, est d'une longueur équivalente à leur largeur et porte trois bandes sombres dont l'intensité varie selon les individus, certains étant plus pâles que d'autres.

Posé, sa grosse tête rappelle celle d'une chouette, avec des yeux en position presque faciale. La face supérieure du corps est brune foncée chez l'adulte, et plus claire chez les juvéniles.

Poids : 1,2-2 kg (mâle) et 1,3-2,3 kg (femelle)



Alimentation :

Le circaète se nourrit principalement de reptiles, et plus précisément de serpents. Il s'attaque en particulier aux serpents non venimeux (comme les couleuvres), mais peut parfois chasser des vipères. Une famille de circaètes peut consommer jusqu'à cinq serpents par jour, soit environ 700 à 800 serpents par an. Occasionnellement, ou en cas de manque de proies, ils peuvent consommer de petits rongeurs, d'autres reptiles et amphibiens ou de jeunes oiseaux.

Habitat :

Étant donné qu'il chasse principalement des reptiles, le circaète vit dans des milieux ouverts, chauds et secs, avec des reliefs et des boisements épars. Il niche sur des arbres, dans de petits nids d'environ un mètre de diamètre, qu'il construit ou complète à son retour de migration, courant mars-avril. En effet, il passe l'hiver en Afrique, en zone sahélienne.

À son arrivée en France, dans des paysages vallonnés et collinéens comme ceux de la Drôme, il occupe un territoire d'environ 40 km², avec généralement trois ou quatre aires localisées dans des pins sylvestres, dans plus 90 % des cas.

Statuts de l'espèce :

Monde	Liste rouge mondiale des espèces menacées	LC
Europe	Liste rouge européenne des espèces menacées	LC
France	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	LC
	Liste rouge des oiseaux visiteurs de France métropolitaine (de passage) (2011)	NA
Région Auvergne Rhône-Alpes *	Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes	LC

*Région pour laquelle l'espèce est peu menacé, dans d'autres régions de France, le Circaète est vulnérable, en danger ou en danger critique.

Menaces :

Les populations de circaètes sont en légère augmentation depuis une vingtaine d'années, mais elles restent soumises à de nombreuses menaces et à une réduction progressive de leur aire de répartition à l'échelle nationale. Ce chasseur de serpents privilégie les zones ouvertes où il peut trouver ses proies.

Cependant, les zones de friche deviennent de plus en plus rares en raison de la fermeture des milieux ouverts ou semi-ouverts, notamment liée à la diminution du pastoralisme comme sur l'ENS par exemple et de l'artificialisation des terres. Ces modifications du paysage entraînent une perte importante de territoires de chasse.

Le réchauffement climatique et l'expansion humaine entraînent également la disparition de nombreuses zones humides et mares favorables aux reptiles, réduisant ainsi les possibilités d'alimentation pour ce rapace très particulier. L'accès à sa ressource alimentaire devient de plus en plus difficile, d'autant plus que la raréfaction des serpents constitue un enjeu majeur.

Bien que protégés, les serpents restent exposés au braconnage, aux produits phytosanitaires (de manière directe ou indirecte), ainsi qu'à la fragmentation de leurs habitats, entraînant écrasements, isolement des populations, empoisonnement mortel, etc. Or, les serpents sont non seulement des proies pour le circaète, mais aussi des prédateurs, auxiliaires de cultures et maillons essentiels dans les écosystèmes.

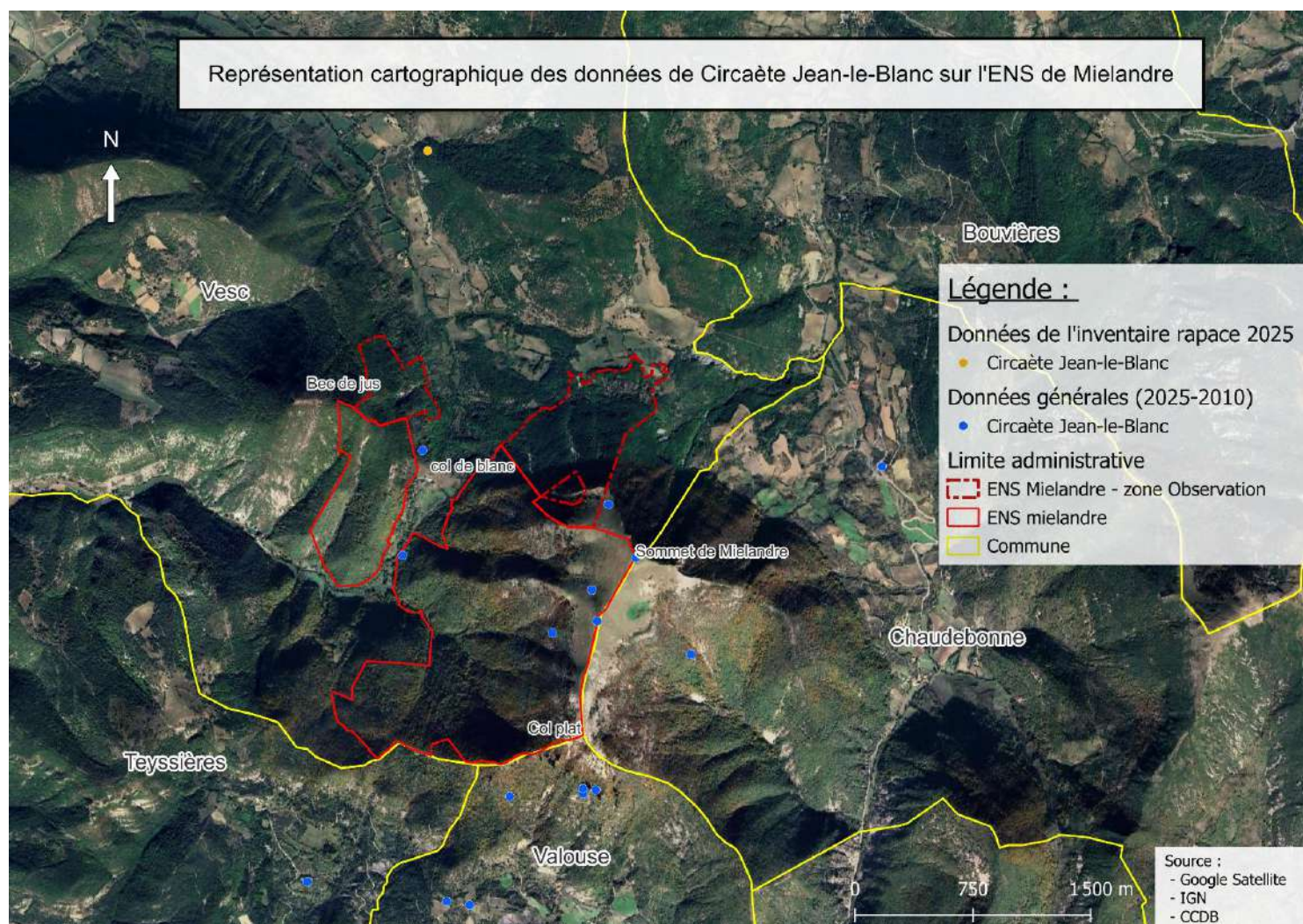
Par ailleurs, le circaète ne pond qu'un seul œuf par ponte, ce qui signifie qu'en cas d'accident, de dérangement ou de prédation, la perte de la seule progéniture est irrémédiable. Ce dérangement de nature humaine peut être lié à la gestion forestière, aux activités de plein air ou à la chasse par exemple, susceptibles d'impacter la population.

Données sur la montagne de Miélandre :

Le Circaète Jean-le-Blanc est connu sur la montagne de Miélandre ; On peut l'apercevoir en chasse au niveau du sommet de la montagne et des différentes landes, éboulis et zones rocheuse du site. Il a été également aperçu posé sur des rochers à proximité de l'Espace Naturel Sensible dans la montée du col d'Espreaux durant l'inventaire. Son suivi en vol n'a pas permis de connaître l'emplacement de son nid.



Sa présence avec 22 données depuis 2013, confirme qu'il fréquente le secteur. Il a été observé entre avril et septembre, ce qui correspond à sa période de présence en France et de reproduction, étant une espèce migratrice ne séjournant que durant la saison chaude.



3.5

Le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (Linnaeus, 1758)

Critère d'identification :

Oiseau commun des plaines françaises, le faucon crécerelle est facilement reconnaissable surtout en Drôme où le faucon crécerellette n'est pas présent. Petit faucon ayant la face supérieure brun roux orangé et les rémiges noires, la face inférieure est quant à elle plus claire avec des traits et taches sombres notamment au bout des ailes. Profil d'un faucon, les ailes fines et pointues avec la plus longue queue de la famille des Falconidés se terminent par une bande noire. Les mâles ont la tête grise alors que les femelles restent brun rousse à cet endroit.



Son vol de chasse caractéristique appelé vol du « Saint d'esprit » est un critère d'identification, étant donné que c'est un des seuls rapaces avec le Circaète Jean-le-Blanc à avoir cette capacité de vol sur place pendant de longue période grâce à un mouvement d'aile très particulier.

Poids : 200 g

Envergure : 68 à 78 cm

Alimentation :

Le faucon crécerelle se nourrit principalement de petits mammifères mais il peut se nourrir de petits passereaux blessés, de gros insectes ou encore de lézards.

Le dépeçage des proies s'effectue posé sur un arbre, une falaise ou en volant avec les ailes bien déployés permettant ainsi à l'individu de manger sa proie tout en restant stable. Ces techniques de chasse sont observable au sommet de Mielandre ou plusieurs couples chasse pendant de plusieurs heures.

Habitat :

Le Faucon crécerelle s'adapte aux climats et aux milieux les plus divers, du niveau de la mer à la haute montagne (jusqu'à 3000 m). Les seules conditions requises sont qu'il puisse chasser sur des espaces dénudés, à végétation rase ou peu élevée, et se reposer sur des perchoirs dominants. Sa présence est également conditionnée par celle de campagnols et de sites de nidification favorables. Il niche dans des falaises, des arbres et aussi dans des édifices urbains.



L'espèce est majoritairement sédentaire dans la Drôme. Certains individus du nord de l'Europe passent l'hiver dans le sud de la France et peuvent migrer voire hiverner autour de Mielandre.

Le territoire d'un couple de crécerelles est nettement plus restreint que celui des grands rapaces mentionnés dans ce document, avec une superficie généralement comprise entre 20 et 30 km². Certaines zones de chasse peuvent être partagées par plusieurs couples, comme au sommet de l'alpage de Mielandre, où l'on observe régulièrement la présence d'au moins trois couples venant s'y nourrir.

Statuts de l'espèce :

Monde	Liste rouge mondiale des espèces menacées	LC
Europe	Liste rouge européenne des espèces menacées	LC
France	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	NT
	Liste rouge des oiseaux visiteurs de France métropolitaine (de passage) (2011)	NA
	Liste rouge des oiseaux visiteurs de France métropolitaine (hivernants) (2011)	NA
Région Auvergne Rhône-Alpes	Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes	NT

D'après l'évaluation de la directive oiseau entre 2013 et 2018, les populations nicheuses de faucon crécerelle sont en déclin.

Menaces :

Le statut de protection en vigueur pour tous les rapaces de France n'épargne pour autant pas les faucons crécerelles à cause de leur mauvaise réputation. Ils sont encore abattus ou empoisonnés par les produits chimiques utilisés en agriculture. Cela est en définitive dommageable pour l'agriculture car, ils sont d'excellents auxiliaires de culture, grâce à leur importante consommation de rongeurs.



La perte de leurs habitats naturels est également un problème pour leur conservation. Avec l'urbanisation et l'agriculture intensive, les sites de nidification (arbres isolés, haies) peuvent disparaître, tout comme leurs lieux de chasse.

De nombreuses collisions avec des voitures, des vitres, des fils électriques ou encore des éoliennes causent aussi de la mortalité.

Données sur la montagne de Miélandre :

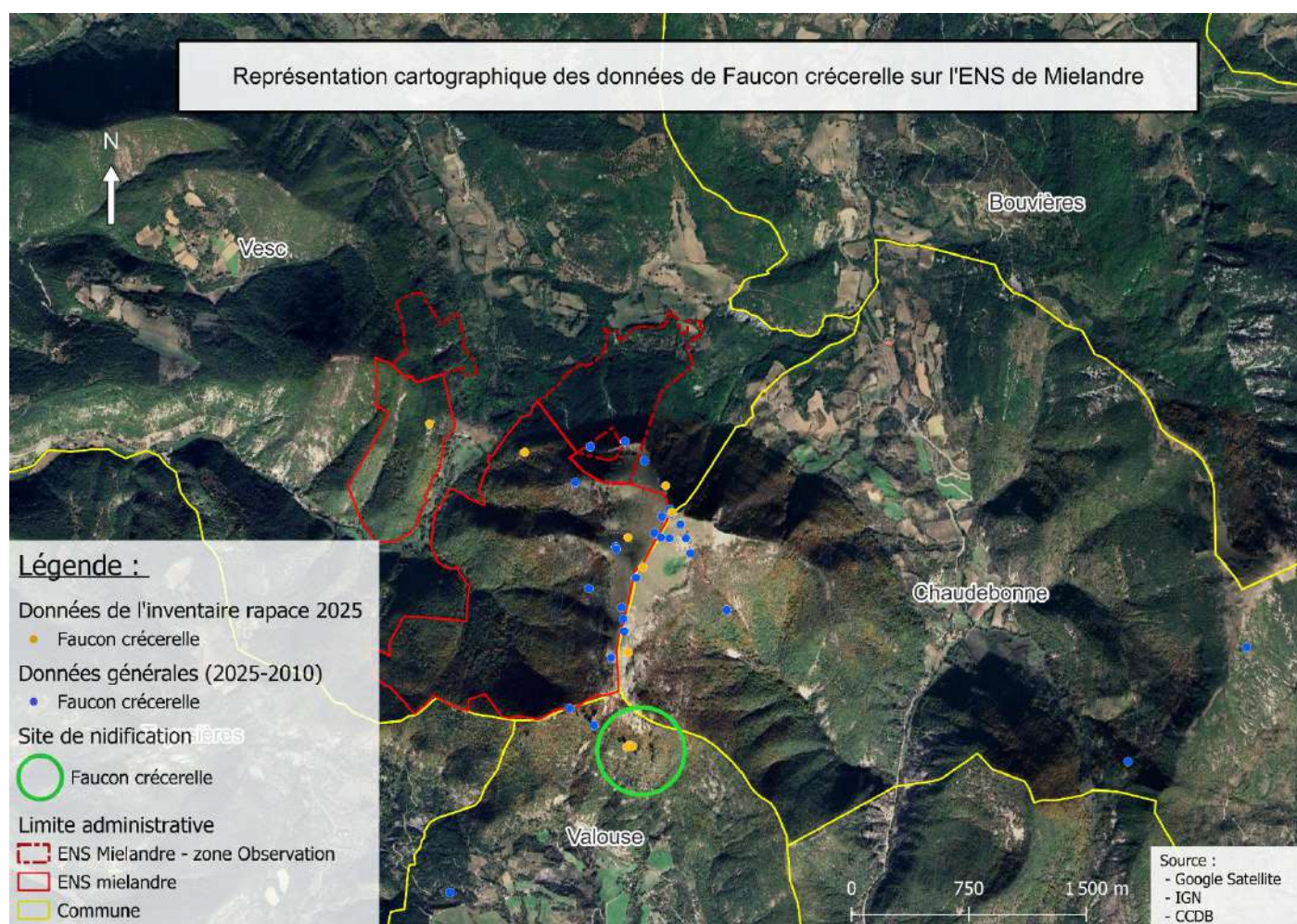
Plusieurs couples sont présents sur Miélandre, et au moins l'un d'eux a mené à bien une reproduction en 2025. Jusqu'à six individus ont pu être observés simultanément sur le pâturage au sommet de Miélandre. Un couple niche sur les falaises au sud, côté Valouse, et un autre serait installé dans un arbre proche de Combe Sombre ou aux abords de Sainte-Guitte et Bec de jus. Des conflits de territoire ont été observés entre les couples pour le partage du pâturage, mais aussi entre espèces, comme lors de querelle avec un jeune aigle royal passant au sommet, par exemple.

Nous avons pu observer des périodes de chasse tous les jours sur l'alpage de Miélandre jusqu'à mi-juin ou ils n'ont plus été vu sur ce territoire de chasse par la suite. A partir de juillet, des observations du couple au Sud, confirme nos questionnements, car ils descendaient plutôt au niveau du col de Valouse pour chasser.

Plusieurs raisons et hypothèses sont émises :

- Les observations de chasse sur l'alpage ont permis de voir des gros insectes entre leurs serres. À cette période, au moins l'un des couples avait une très jeune progéniture ce qui impliquait un besoin nutritif important. Il est donc probable que la disponibilité des proies sur l'alpage était plus importante, notamment avant la période de fauche dans les zones de cultures, ce qui pourrait expliquer cette activité de chasse.
- L'arrivée du berger et du bétail a peut-être perturbé ponctuellement les territoires de chasse. Une observation a été faite, lors de laquelle l'arrivée de l'opérateur sur l'alpage a dérangé deux individus, les contraignant à se déplacer temporairement plus au sud de l'alpage. Cela les a conduits à empiéter sur le territoire d'un mâle, déclenchant de vives interactions territoriales. Son éloignement rapide de la zone tout en poursuivant ses observations intéressantes a permis à chaque individu de reprendre sa place.

63 données ont été collectées sur Miélandre ; ils sont très visibles durant tous les beaux jours mais ils sont présents toute l'année proche du massif.



4. Fiche espèce « secondaire »

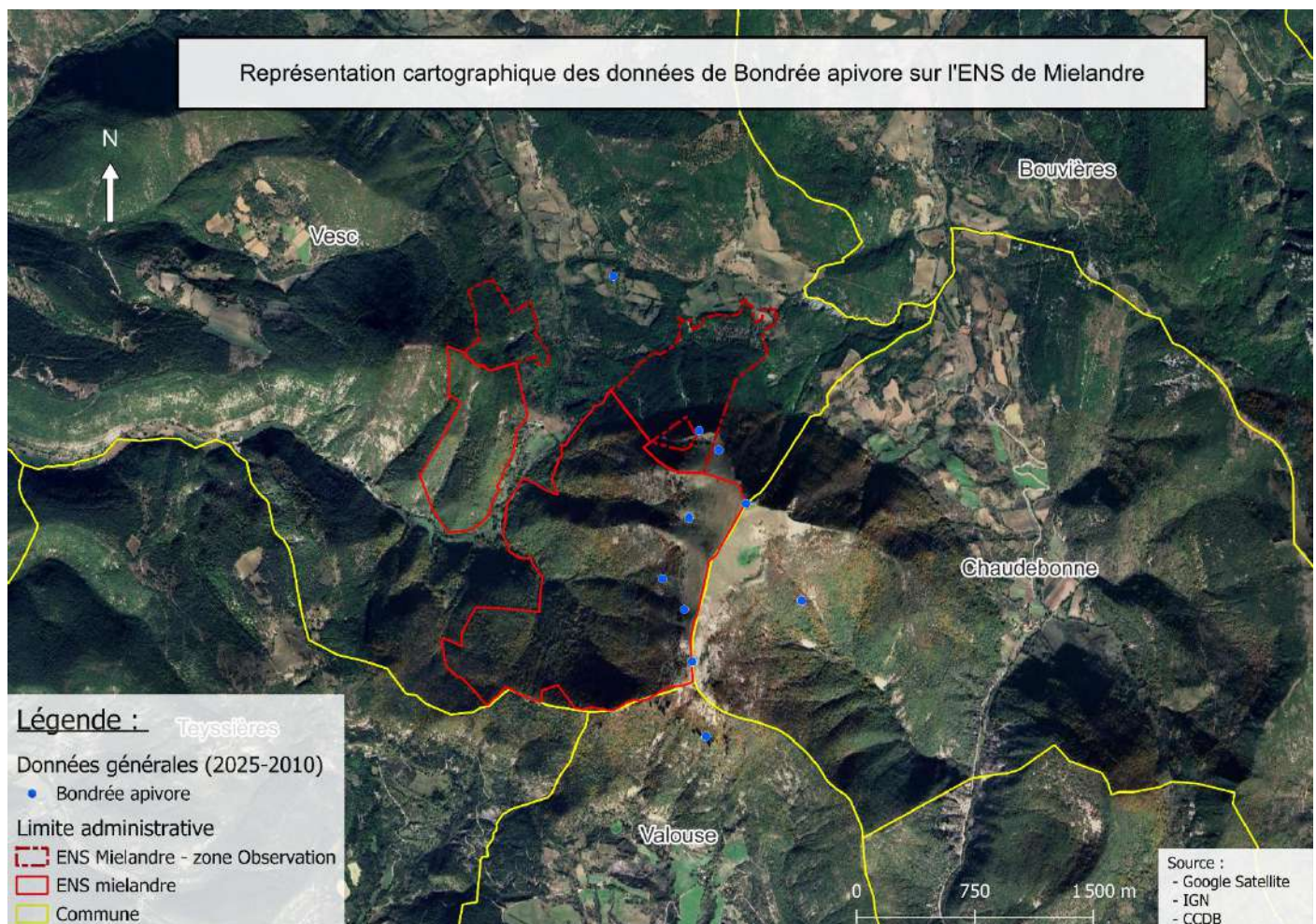
4.1

La Bondrée apivore *Pernis apivorus* (Linnaeus, 1758)



Très similaire à la buse variable, la reconnaissance de la Bondrée apivore est assez délicate. Un détail facilite son identification : la longueur de sa queue est plus importante que la largeur de ses ailes, contrairement à la buse. Sa tête, plus fine, est tenue en avant en vol, à la manière du coucou gris. Comme son nom l'indique, elle se nourrit principalement de guêpes et d'autres hyménoptères, mais aussi de larves, de reptiles et de batraciens. Elle migre dès les premières fraîcheurs vers l'Afrique tropicale. Assez rare en milieu montagnard, son observation sur l'ENS reste occasionnelle.

Elle a été observée à dix reprises sur l'ENS, entre les mois de mai à septembre, correspondant à la période de reproduction et étant un rapace migrateur. Sa faible fréquence d'observation ne permettait pas de confirmer une nidification à proximité durant la période du stage. Cependant, un jeune individu a été observé, cantonné au Sud du Col de Blanc fin juillet, et un adulte au nord transportant de la nourriture dans cette direction 4 jours plus tard. La reproduction semble ainsi très probable dans ou à proximité du site.



4.2

La Buse variable *Buteo buteo* (Linnaeus, 1758)

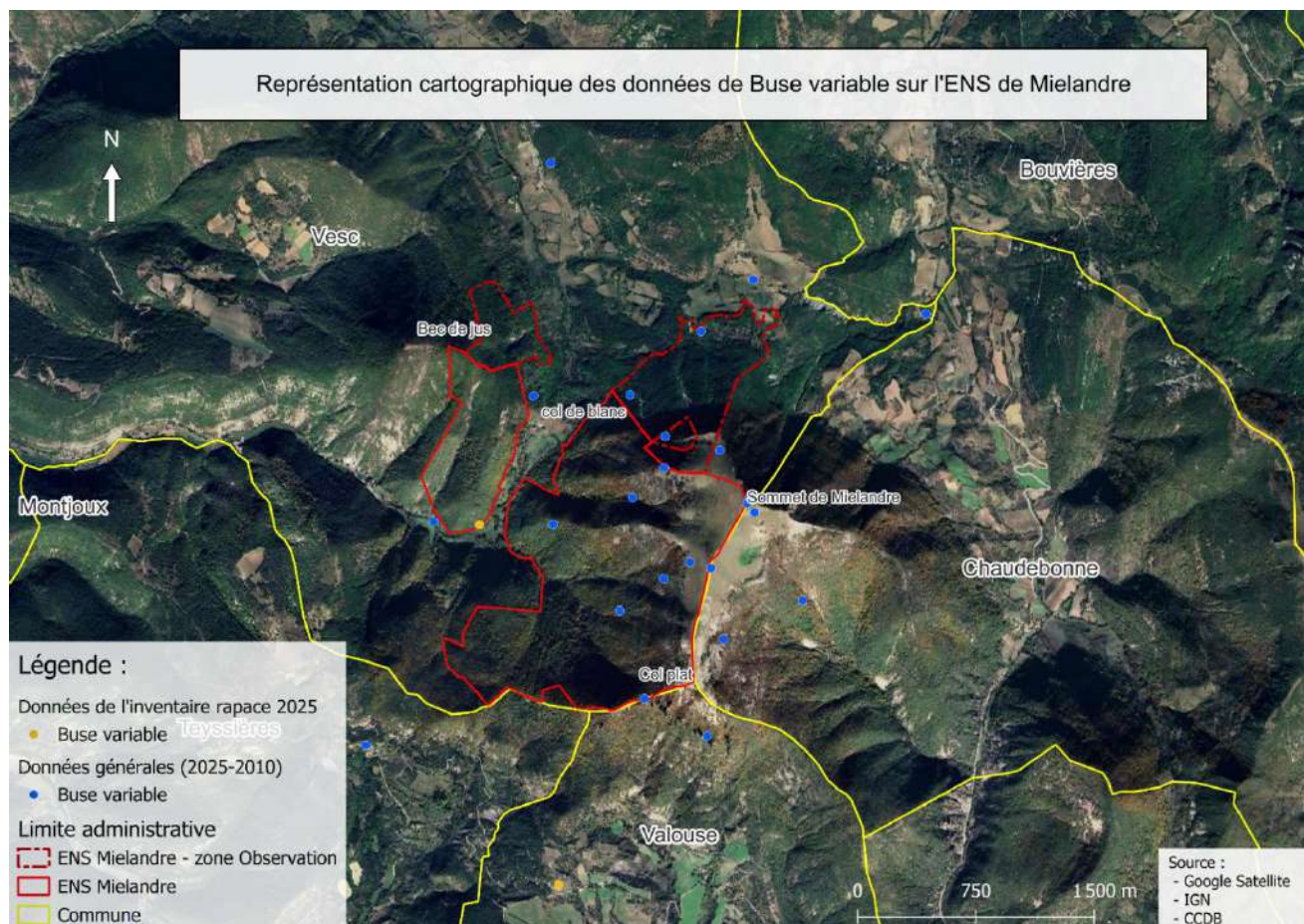


Oiseau commun des zones agricoles de France, la Buse variable présente des plumages très variés, ce qui lui vaut son nom. Ses ailes sont plus larges que la longueur de sa queue en forme d'éventail. Excellente auxiliaire de culture, elle se nourrit principalement de petits rongeurs.

On la retrouve souvent perchée sur des piquets le long des routes de campagne. Sur l'ENS, ses apparitions sont occasionnelles, car elle préfère les milieux ouverts de plaine ou bocagers. Du harcèlement à plusieurs reprises en de sa part 2024 sur l'aigle royal a toutefois été observé au nord du site, permettant de suspecter la reproduction cette année-là dans ou à proximité du l'ENS.

C'est l'un des rapaces que l'on peut le plus entendre crier, notamment lorsqu'il défend son territoire ou en est chassé.

Une quarantaine de données ont été récoltées pour cette espèce, qui peut être observée tout au long de l'année.

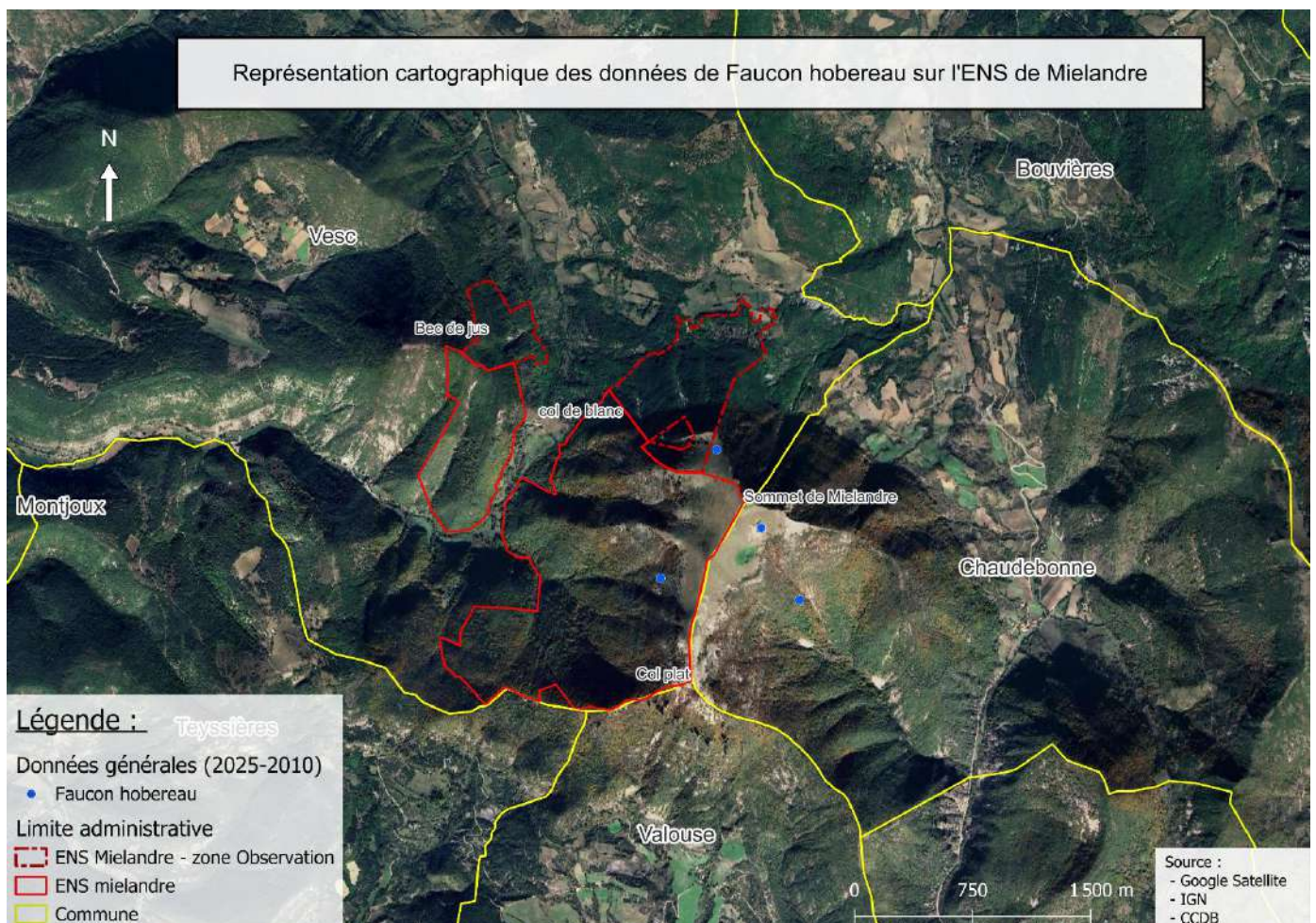


4.3

Le Faucon hobereau *Falco subbuteo* (Linnaeus, 1758)



Faucon peu commun et migrateur, le Faucon hobereau se nourrit en vol de gros insectes et de petits oiseaux, grâce à une vivacité et une agilité remarquable. Il fréquente divers habitats dont les forêts de moyenne montagne, mais sa discrétion et la faible taille de sa population en font un visiteur occasionnel. Il a été observé seulement à cinq reprises depuis 2016.

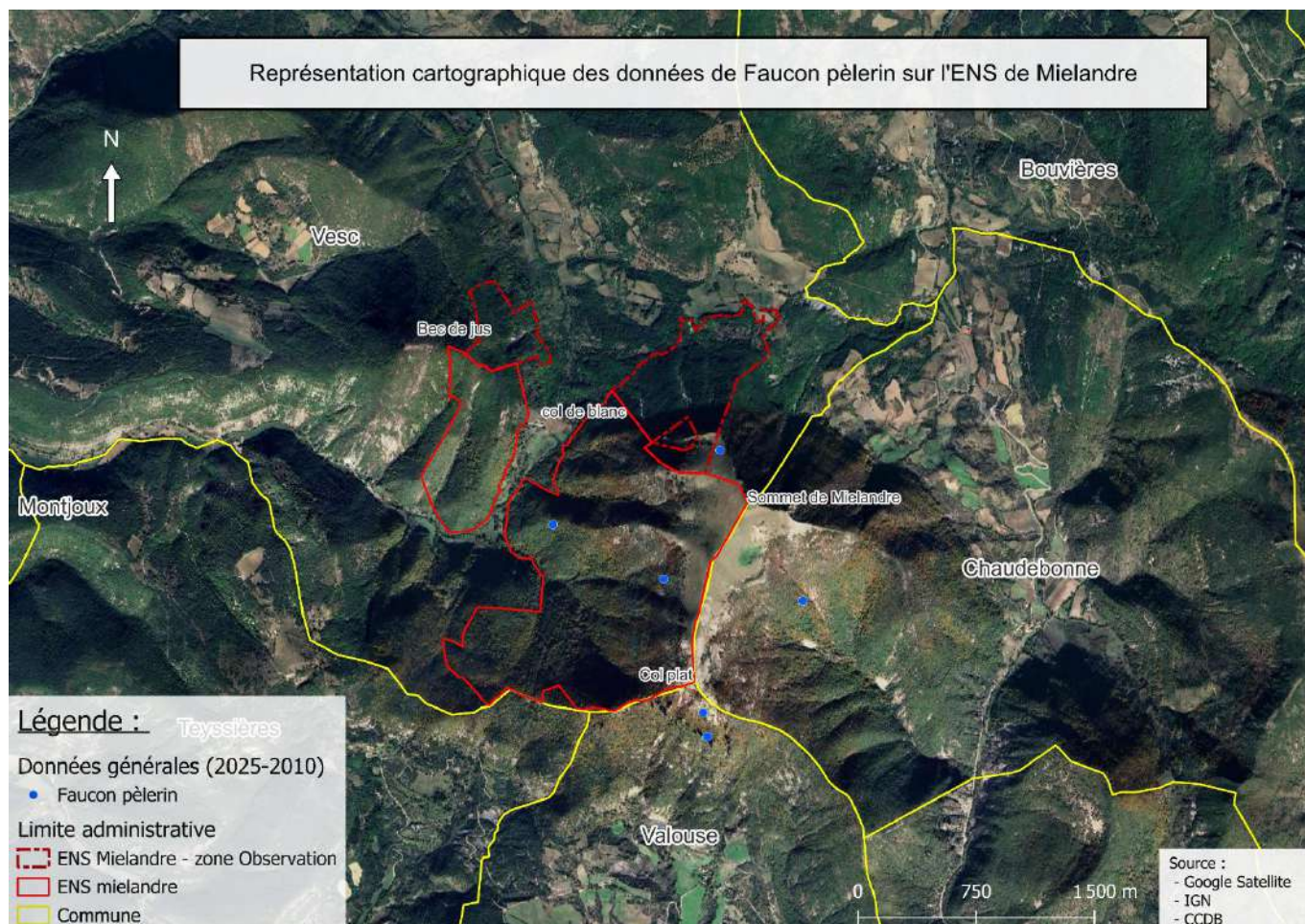


4.4

Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (Tunstall, 1771)

Animal le plus rapide de la planète, ce Faucon peut atteindre les 300 km/h en piqué. Il est peu présent sur Miélandre, car il privilégie pour nicher les grandes falaises de montagne ou les falaises côtières. Il se nourrit principalement d'oiseaux, qu'il capture en plein vol lors de ses piqués spectaculaires.

Les individus connus dans les Alpes sont majoritairement sédentaires. L'espèce n'a été observée qu'à sept reprises sur le site, ce qui s'explique par le faible nombre d'habitats adaptés dans l'ENS pour sa nidification. Les chances de l'observer sont toutefois plus élevées en hiver, période durant laquelle certains nicheurs du nord de l'Europe, migrent vers le sud de la France. Le statut à l'échelle de l'ENS des individus présents dans les Alpes est qualifié d'erratique, contrairement à ceux originaires du nord de l'Europe, qui sont strictement migrateurs.



Le Gypaète barbu

Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)

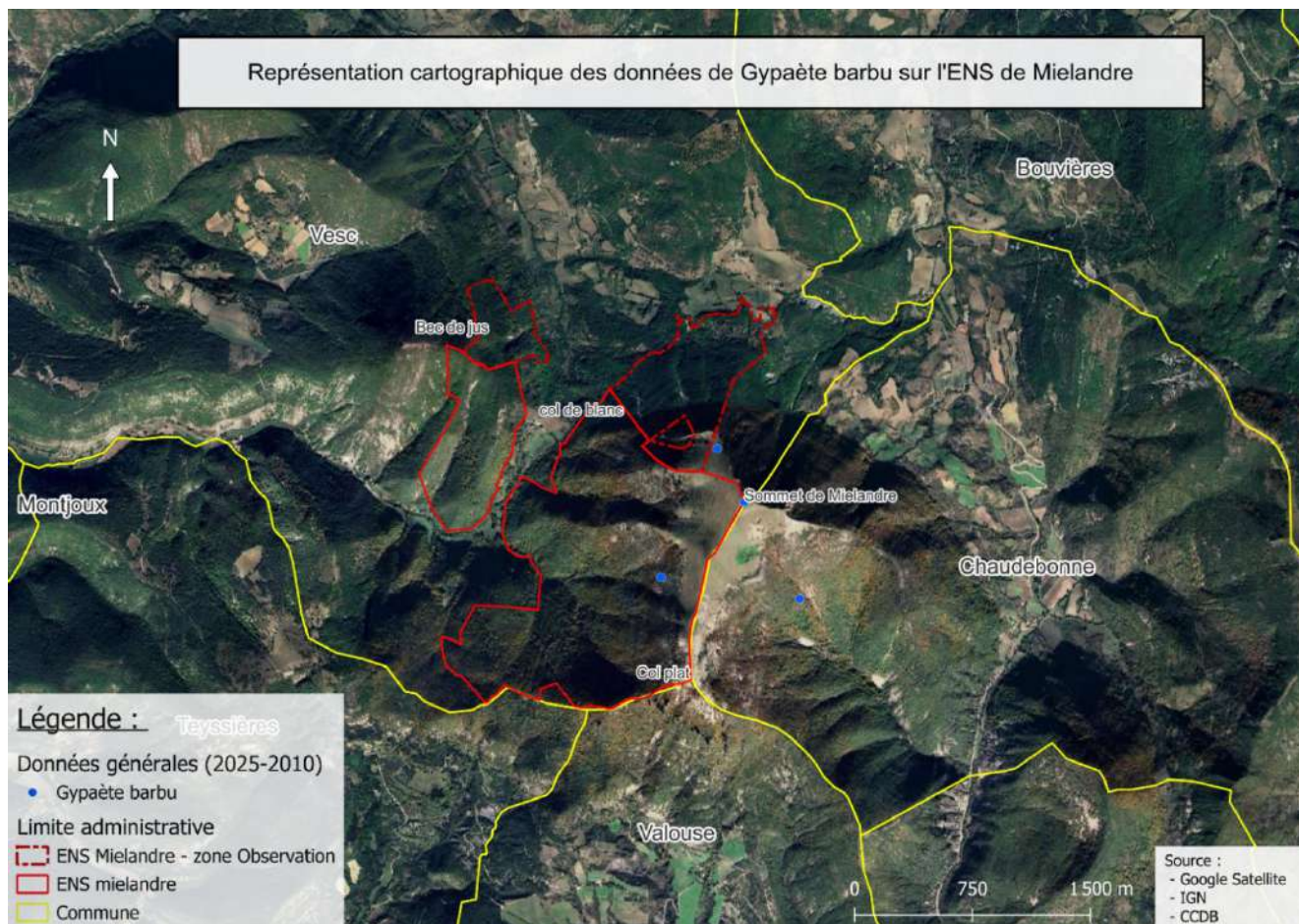


@ R. Clerc / INPN

Quatrième espèce de la famille des vautours, le Gypaète barbu se distingue par son régime alimentaire unique : il se nourrit principalement d'os et de ligaments. Ce rapace majestueux, longtemps persécuté, est l'un des plus grands rapaces de France, avec une envergure pouvant atteindre 2,75 mètres. Malgré sa taille imposante, il possède des ailes étonnamment fines. Son plumage présente un contraste marqué : un buste clair et des ailes foncées. Ses petites plumes descendant des yeux jusque sous le bec, formant une sorte de « barbe », lui valent son nom de Gypaète barbu.

Il vit dans les grandes falaises de haute montagne principalement, où il est sédentaire. Sa présence sur l'ENS reste très occasionnelle. De récentes réintroductions ont eu lieu, notamment dans le Vercors et les Baronnies, laissant espérer une hausse des effectifs et une augmentation des reproducteurs, et de fait, une amélioration de son statut actuel « en danger critique d'extinction ». Il est aujourd'hui reproducteur dans le Vercors depuis 2022, avec aujourd'hui deux couples.

Il n'a été observé qu'à sept reprises, et aucune donnée n'a été enregistrée depuis 2019.



4.6

L'Autour des palombes *Accipiter gentilis* (Linnaeus, 1758)

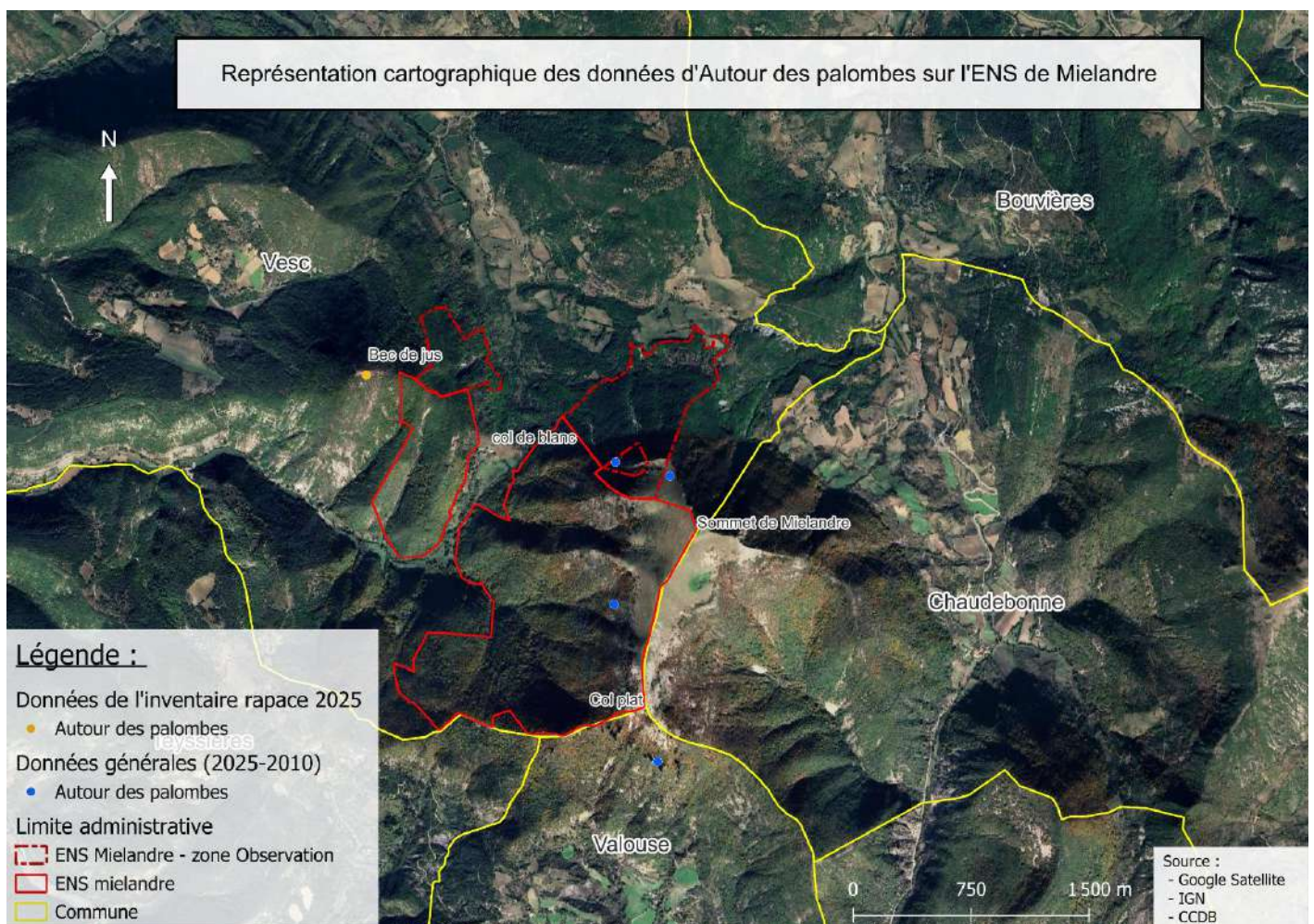
Oiseau plutôt farouche, l'Autour des palombes ressemble à l'Épervier d'Europe, mais il est bien plus massif. La femelle peut atteindre la taille d'une buse variable, tandis que le mâle est plus petit, proche de la taille d'une Corneille. Son plumage est gris bleu sur le dessus et blanc finement parsemé de gris dessous. Il se nourrit principalement d'oiseaux et de petits mammifères.

Il est peu présent sur l'ENS, mais pourrait nicher sur le massif ou les communes avoisinantes.

L'Autour n'a été observé qu'à cinq reprises, bien qu'il soit présent dans le secteur toute l'année.



@ G. Grezes / INPN



4.7

L'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* (Linnaeus, 1758)

L'Épervier d'Europe est, avec la buse variable, le rapace le plus abondant d'Europe. Son plumage est similaire à celui de l'Autour des palombes : gris bleu dessus et blanc, barré de traits foncés dessous. Il se nourrit de passereaux qu'il capture par surprise grâce à sa rapidité. Sa présence est très redoutée dans les bocages et autres milieux fréquentés par les petits oiseaux, provoquant souvent un silence soudain et une panique générale à son arrivée. Son observation sur l'ENS est très occasionnelle, du fait de sa discrétion, même s'il passe de temps en temps pour chasser.

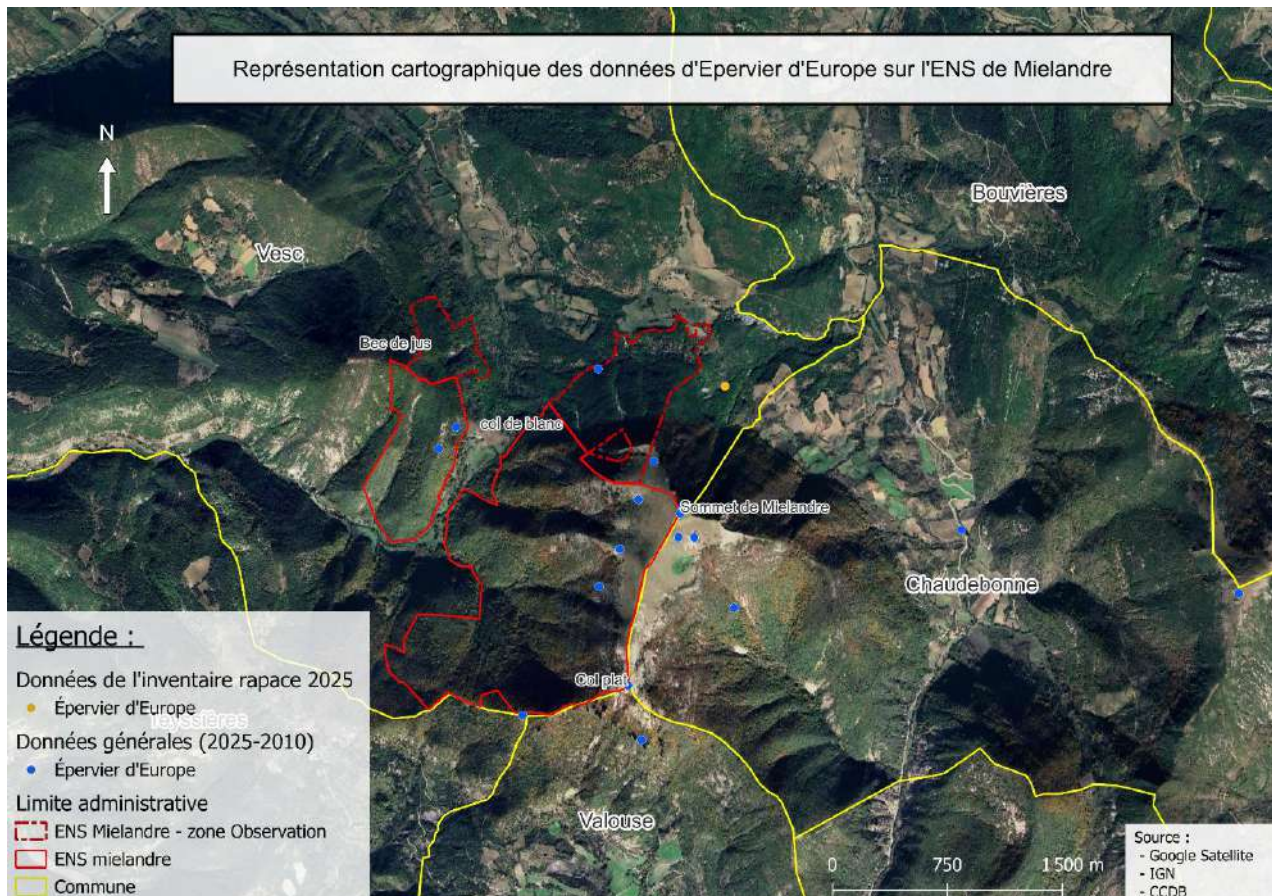


@ Patrice CASSIER / INPN



@ S. Wrosa / INPN

Il a été vu à 22 reprises sur l'ENS. Il a été aperçu plusieurs fois depuis le col d'Espreaux, ce qui fait de lui un possible nicheur à proximité de l'ENS. Il a notamment été vu transportant une proie, ce qui lui conférerait le statut de « nicheur probable ». Malheureusement sa trace a été perdue avant qu'il regagne son nid.



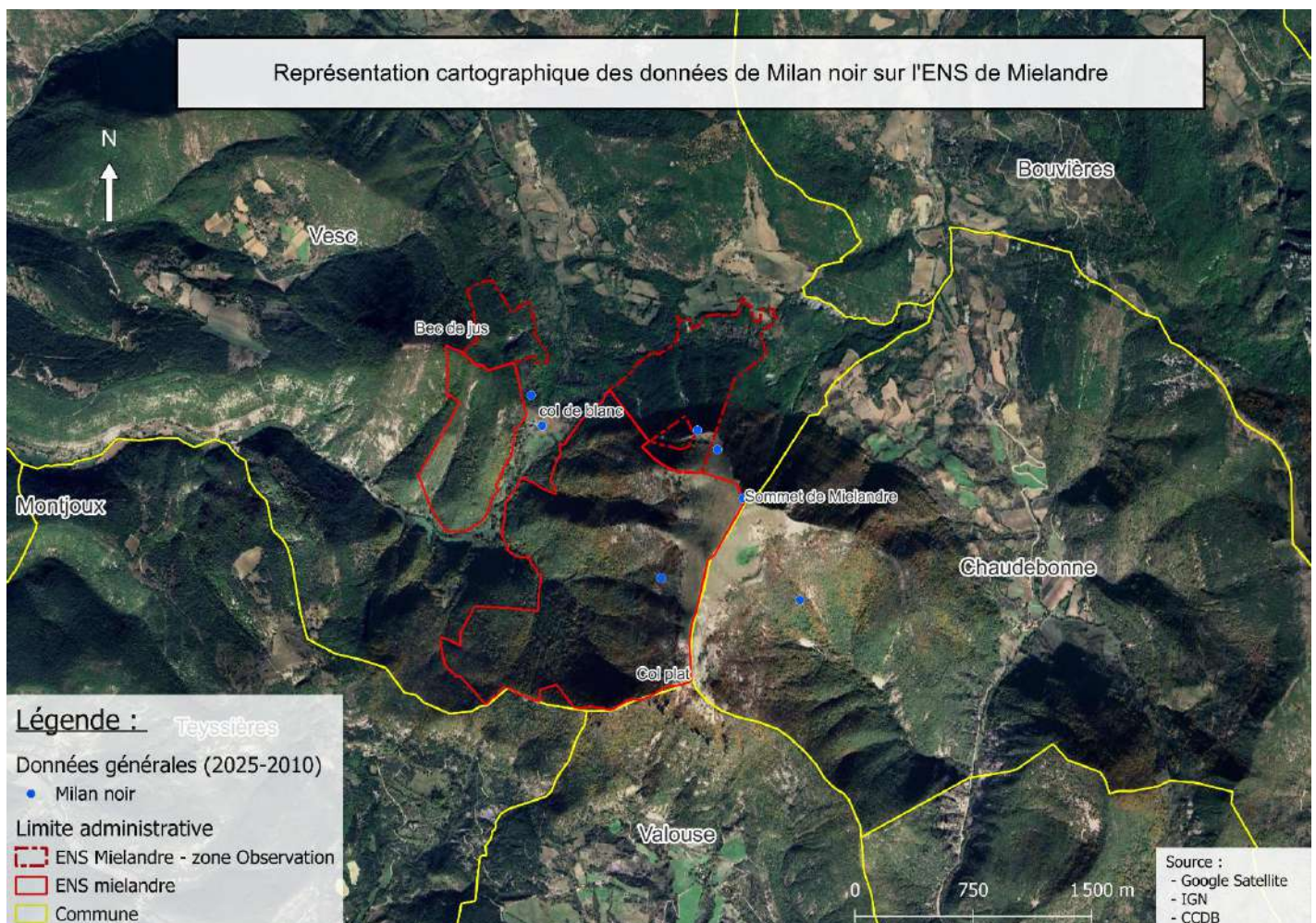
4.8

Le Milan noir *Milvus migrans* (Boddaert, 1783)

Espèce migratrice en France, le Milan noir passe l'hiver en Afrique tropicale. Reconnaisable à sa queue droite à peu échancrée, le Milan noir présente une silhouette proche de celle du Milan royal, dont il est un parent proche. Il est toutefois légèrement plus petit et surtout plus sombre, même si la distinction entre les deux espèces peut parfois s'avérer délicate. Présent dans la plaine de la Valdaine de mars à septembre. Il possède la capacité, peu fréquente chez les grands rapaces, de se nourrir en vol. Son régime alimentaire est varié : poissons, charognes, mais aussi des déchets... On peut l'observer fréquemment au-dessus des sites d'enfouissement à la recherche de nourriture.



Ce rapace est peu présent sur l'ENS, mais il y fait parfois des passages, notamment pour chasser ou en migration. Il n'a été observé qu'à huit reprises sur le massif de Miélandre.



5. Vus d'ensemble des autres espèces :

D'autres rapaces ont pu être observés au fil des années, certains n'étant que de passage lors de leur migration, d'autres étant présents dans le secteur mais ne montant que rarement sur Miélandre, pour diverses raisons (territoire, altitude, etc).

Faucon kobez



Le **Vautour percnoptère** a été aperçu en compagnie d'autres vautours. Il se distingue facilement par sa petite taille en comparaison avec les autres espèces de vautours, mais aussi par sa coloration : blanc et noir, avec un long bec jaune à l'extrémité noire.

Le **Faucon kobez**, observé à deux reprises lors de migration. Il présente une silhouette proche de celle du faucon crécerelle. La femelle arbore des couleurs similaires au crécerelle, avec néanmoins un ventre plus roux et un dos plus sombre. Le mâle, quant à lui, est reconnaissable à son plumage gris-bleu contrastant avec le bas du ventre et les pattes rouges.

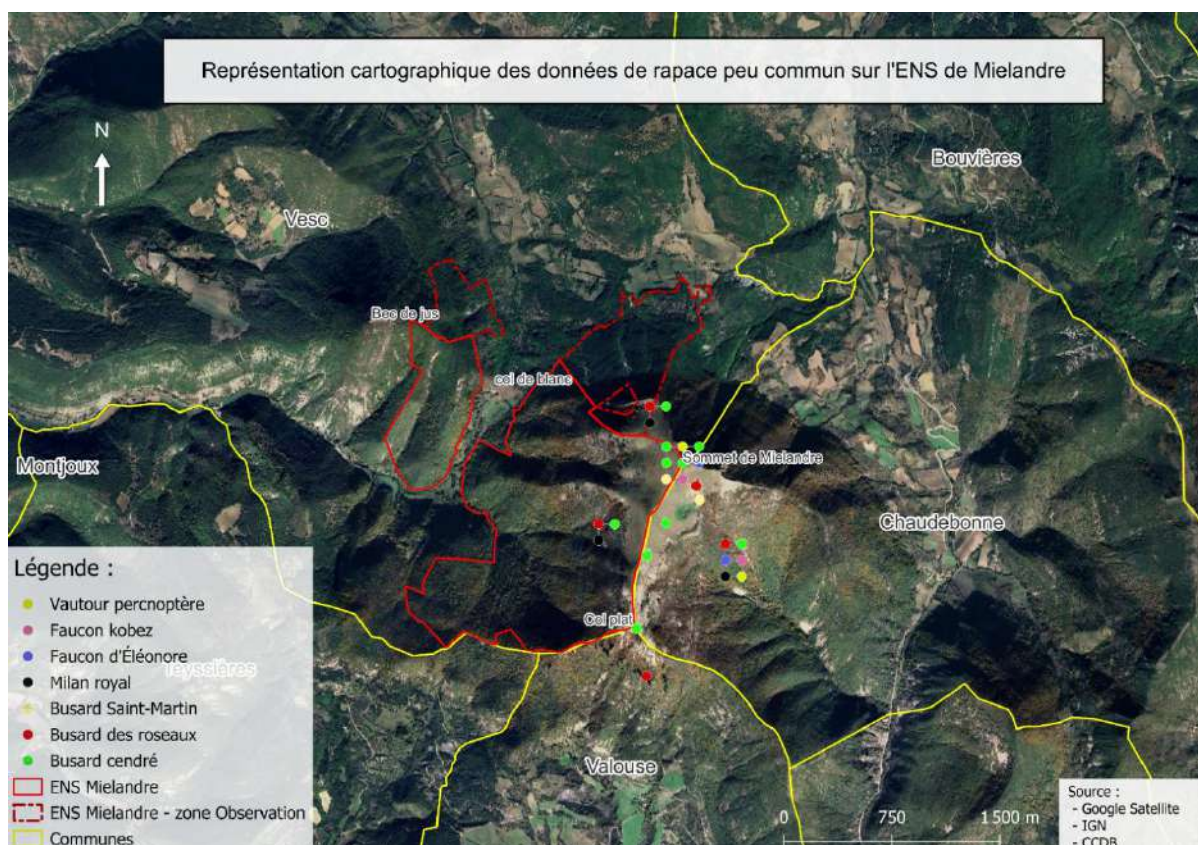
Le **Faucon d'Éléonore** a été observé deux fois sur l'ENS, sans explication particulière, car il est habituellement cantonné aux côtes rocheuses et aux îles méditerranéennes, loin des milieux présents sur Miélandre.

Le **Milan royal**, vu à quatre reprises, semble uniquement de passage sur le territoire de la CCDB. En France, il est notamment sédentaire dans la vallée du Rhône ainsi que dans les départements alpins du nord, comme la Savoie et la Haute-Savoie.

Milan royal



Enfin, les **trois espèces de busards** connues en France ont été observées ponctuellement sur l'ENS. Le Busard des roseaux, espèce inféodée aux milieux humides, n'est que migrateur, car ses habitats ne sont pas présents dans le secteur. Le **Busard cendré** et le **Busard Saint-Martin**, quant à eux, pourraient trouver davantage de conditions favorables.



6. Conclusion

De nombreuses rapaces dans cette étude citées font partie des espèces patrimoniales et sont considérées comme à enjeu dans le plan de gestion du site. En tant que prédateurs, situés au sommet de la chaîne alimentaire, leur protection peut bénéficier à l'ensemble de l'écosystème : on parle alors d'« espèces parapluies ». Cela est d'autant plus vrai qu'elles occupent souvent des habitats différents entre nidification, chasse, repos et déplacement.

De plus, ces espèces jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes, en régulant les populations d'espèces proies (rongeurs, insectes, reptiles) et, dans le cas des vautours, en contribuant à la santé générale de l'environnement (élimination des carcasses et limitation de la propagation de maladies).

Pour autant, il s'avère qu'aucune espèce de rapace diurne observée dans le site ou à proximité ne niche actuellement de manière certaine sur les parcelles de l'ENS de Miélandre. Toutefois, l'étude montre que ces rapaces utilisent

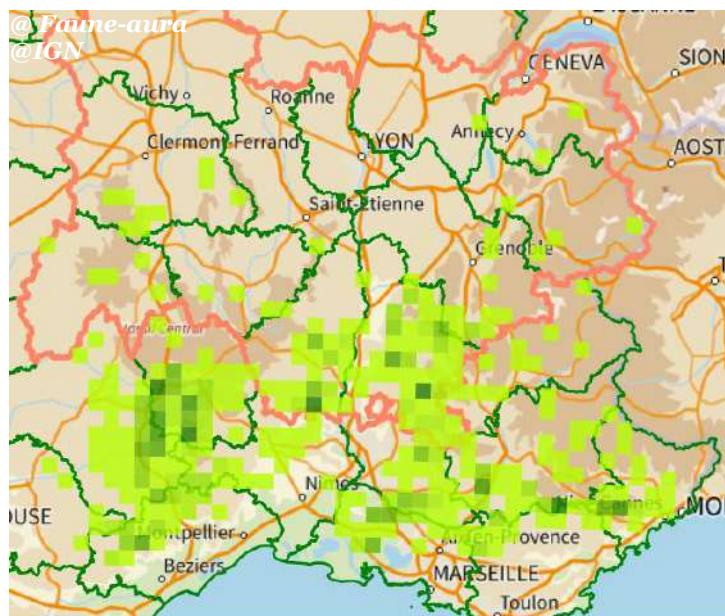
largement le site, notamment l'alpage, qui constitue une importante zone pour leur alimentation. Plusieurs nids sont cependant localisés à la périphérie immédiate du site. Ainsi, une réflexion pourrait être lancée sur l'extension du périmètre de l'ENS avec l'accord des propriétaires, permettant ainsi un meilleur suivi des espèces et de leurs sites de nidification, dans une optique de préservation renforcée.

Lors de cette étude, il est apparu plusieurs axes d'amélioration à envisager afin d'affiner et compléter les résultats de l'étude :

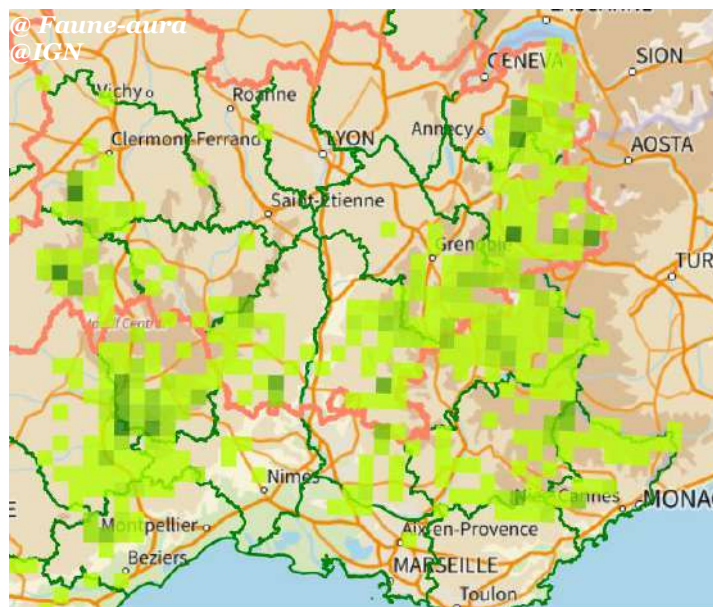
- Aucune prospection nocturne n'a pu être menée durant le stage, même si d'autres ont pu être réalisées précédemment. Des indices laissent penser que le Hibou grand-duc et la Chouette hulotte fréquentent le site ou ses abords immédiats, mais cela nécessiterait des compléments d'inventaire.
- Le créneau horaire 16h–20h a été peu exploité, réduisant la diversité des périodes d'observation.
- Les prospections ont commencé relativement tard dans la saison, ce qui a limité l'observation de certaines phases clés de la reproduction (cantonnement des individus et défense de territoire, parades, transports de matériaux pour la nidification...).



En effet, le cas du Vautour fauve pourrait en témoigner. Des recherches complémentaires sur les secteurs de présence de cette espèce semblent confirmer que la période de prospection influence fortement leur détection. Même si cela nécessiterait une étude protocolée, il semblerait que les individus restent au mois d'avril davantage à proximité de leurs sites de nidification (Baronnies, Vercors, Verdon...), tandis qu'en juillet, ils s'aventureraient plus loin en montagne, notamment jusqu'en Savoie ou Haute-Savoie. Ils semblent ainsi suivre les troupeaux transhumants vers les alpages en altitude à cette période.



Carte des données de faune-aura pour le Vautour fauve au mois d'avril 2024



Carte des données de faune-aura pour le Vautour fauve au mois de juillet 2024

6.1 Synthèse :

Nom latin	Nom vernaculaire	Nombre de données	Fréquence d'observation sur 9 journée de terrains	Enjeux pour le site	Fiche espèce	Statut sur l'ENS	Statut sur le massif de Miélandre et environ proche	Statut sur les Baronnie Provençales et le pays de Dieulefit-Bourdeaux
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	157	$\frac{9}{9}$	Oui	Prioritaire	Zone de chasse et de transit	Nicheur certain	Nicheur certain
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	36	$\frac{0}{9}$	Oui	Prioritaire	Zone de chasse et de transit	Nicheur possible	Nicheur certain
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus 1758)	Aigle royal	114	$\frac{3}{9}$	Oui	Prioritaire	Zone de chasse et de transit	Nicheur certain	Nicheur certain
<i>Circetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	22	$\frac{1}{9}$	Oui	Prioritaire	Nicheur possible	Nicheur possible	Nicheur certain
<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon crécerelle	63	$\frac{7}{9}$	Non	Prioritaire	Nicheur probable	Nicheur certain	Nicheur certain
<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)	Faucon pèlerin	7	$\frac{0}{9}$	Oui	Secondaire	Zone de chasse et de transit	Nicheur possible	Nicheur certain
<i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon hobereau	5	$\frac{0}{9}$	Non	Secondaire	Migration	Migration	Nicheur probable
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	10	$\frac{0}{9}$	Non	Secondaire	Nicheur probable	Nicheur probable	Nicheur certain
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	42	$\frac{2}{9}$	Non	Secondaire	Nicheur possible	Nicheur probable	Nicheur certain

<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Autour des palombes</i>	6	$\frac{1}{9}$	Non	Secondaire	Migration	Migration	Nicheur possible
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Epervier d'Europe</i>	22	$\frac{1}{9}$	Non	Secondaire	Nicheur possible	Nicheur probable	Nicheur certain
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	8	$\frac{1}{9}$	Non	Secondaire	Migrateur	Migrateur	Nicheur certain
<i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gypaète barbu</i>	7	$\frac{0}{9}$	Oui	Secondaire	Zone de chasse et de transit	Zone de chasse et de transit	Zone de chasse et de transit
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vautour percnoptère</i>	2	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Zone de chasse et de transit	Nicheur possible	Nicheur certain
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Milan royal</i>	4	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Migrateur	Migrateur	Migrateur
<i>Falco eleonora</i> (Géné, 1839)	<i>Faucon d'Eléonore</i>	2	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Erratique	Erratique	Erratique
<i>Falco vespertinus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Faucon Kobez</i>	2	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Migrateur	Migrateur	Migrateur
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Busard Saint-Martin</i>	3	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Migrateur	Migrateur	Migrateur
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard des roseaux</i>	6	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Migrateur	Migrateur	Migrateur
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	10	$\frac{0}{9}$	Non	Vue d'ensemble	Migrateur	Migrateur	Migrateur
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hibou grand-duc</i>	3	$\frac{0}{9}$	Oui	Non	Nicheur possible	Nicheur certain	Nicheur certain
<i>Strix aluco</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chouette hulotte</i>	31	$\frac{0}{9}$	Non	Non	Nicheur possible	Nicheur possible	Nicheur probable

Source : CCDB, LPO, PNR BP / BRL ingénierie

7. Annexes :

7.1 Autres missions du stage :

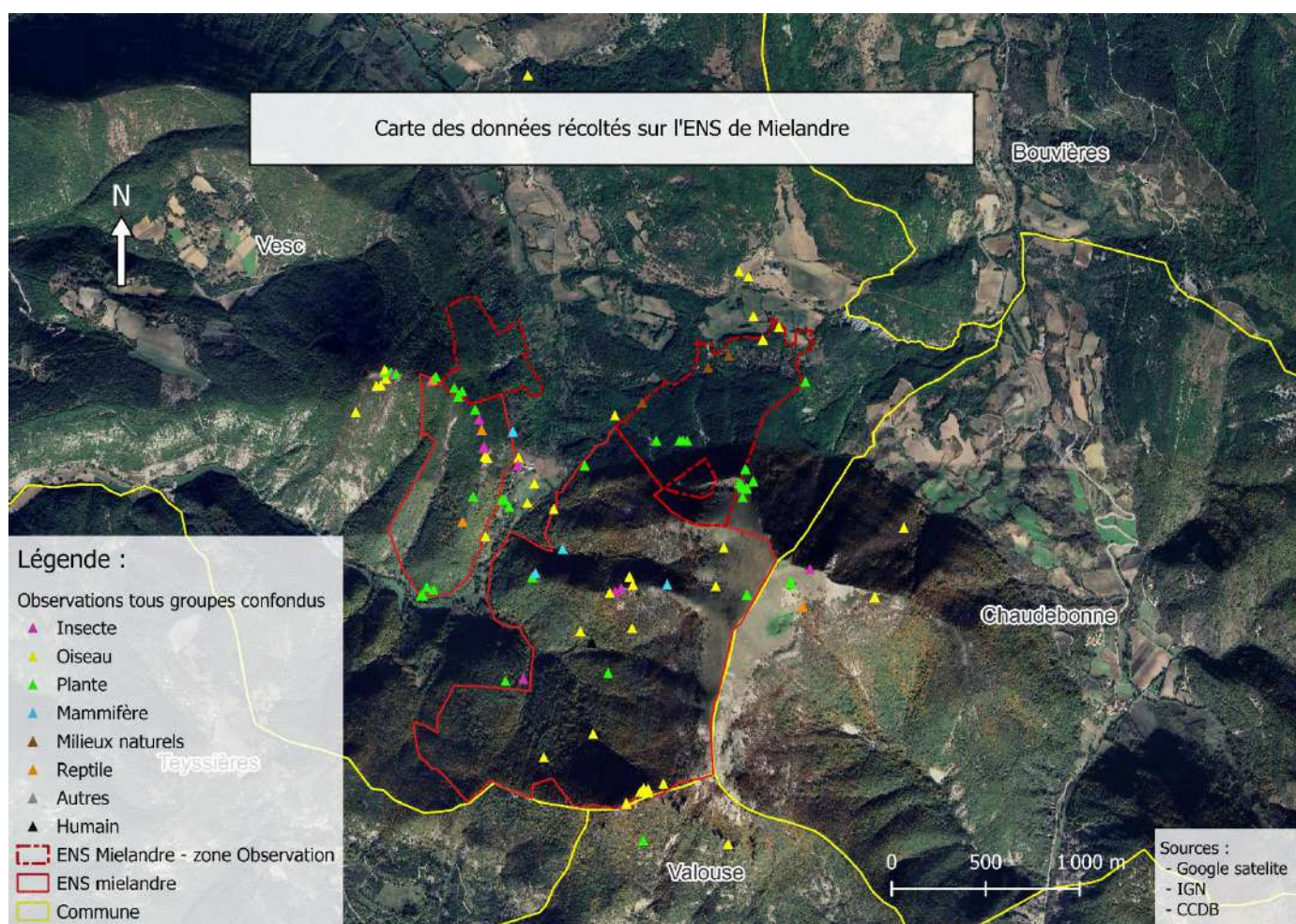
Le travail a principalement porté sur un inventaire des rapaces nicheurs de l'ENS de la montagne de Miélandre. Toutefois, d'autres missions ont également été menées en parallèle.

Il s'agit d'une part d'un inventaire naturaliste sur des parcelles de la famille SIMOND, dans le cadre d'une convention d'observation de deux ans en lien avec l'ENS. Elle pourrait, à terme, déboucher sur une convention de gestion afin de prendre en compte au mieux les enjeux de biodiversité relevés.

Par ailleurs, plusieurs « tournées » de récolte de pièges ont été effectuées dans le cadre de l'inventaire des coléoptères saproxyliques, représentant cinq journées de terrain.

Plus globalement, toutes les observations naturalistes réalisées, quel que soit le taxon, ont été relevées et seront intégrées à la base de données du site, contribuant ainsi à l'enrichissement des connaissances naturalistes de l'ENS et répondant à l'objectif des 5 ans « améliorer les connaissances sur la faune et la flore, et mettre en place des suivis notamment dans un objectif d'évaluation de la gestion ».

Toutes les données identifiées à l'espèce sont présentées dans la carte ci-dessous :



Des espèces rares, protégées ou d'intérêt patrimonial ont pu être observées.

Parmi elles, la Rosalie des Alpes, espèce protégée et classée vulnérable (VU) à l'échelle mondiale, figure également sur la liste rouge régionale des coléoptères saproxyliques en Auvergne-Rhône-Alpes. Une prospection ciblée a été menée, notamment fin juin, période correspondant à l'émergence des adultes dans la région. Trois sites de présence de l'espèce ont ainsi pu être identifiés sur le territoire de l'ENS.



Rosalie des Alpes
Rosalia alpina, Linnaeus, 1758



Orchis bouc
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826



Phasme espagnol
Pijnackeria masettii Scali, Milani & Passamonti, 2013

7.2 Contribution / Récoltes de données rapaces dans l'ENS de la montagne de Miélandre :

CHASTAN Jean-Marie

DELHOMME Alain

DESCHAMPS Joseph

LANNES Olivier

GIRARD Laurence

MARTINEZ Quentin

La LPO et ses contributeurs

PIERRON Virginie

RAYMOND Vincent

QUEBAUD Yann

TESSIER Christian

SIMOND Florent

TALLIEU Stéphane

RASPAIL Loïc

BEYNET Léo

7.3 Sources :

- Guide des rapaces diurnes (Delachaux et niestlé), 2005
- Le guide ornitho (Delachaux et niestlé), 2023
- Plan de gestion de la montagne de Miélandre
- Synthèse des enjeux faunistiques – Montagne de Miélandre – Vesc (26) de la LPO
- Document d'objectifs Natura 2000 FR8212019 « BARONNIES – GORGES DE L'EYGUES », BRL Ingénierie, Communauté de communes de Rémuzat, 2014
- Conseils biodiversité - LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) - Agir pour la biodiversité (Lien)
- INPN - Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) (Lien)
- Les vautours en France : espèces, histoire, menaces et perspectives (Lien)
- Les Vautours des Baronnie | Rémuzat | Vautours en Baronnie (Lien)
- L'aigle royal est en danger de disparition - Instinct Animal (Lien)
- Le Faucon crécerelle, le vol du Saint Esprit (Lien)
- La Liste rouge des espèces menacées en France - UICN France (Lien)
- Accueil | Biodiv'AURA Atlas - SINP AURA (Lien)
- <https://www.faune-aura.org> (Lien)
- Espace Naturel Sensible de la montagne de Miélandre - Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (Lien)
- Recherche et suivi du Circaète Jean-le-Blanc LPO (Lien)

7.4 Documents :

Annexe 1 : Code Atlas

Code Atlas

Indices possibles de cantonnement

1. Un individu vu en période de nidification, près ou dans un milieu favorable ;
2. Deux individus (un couple) vus en période de nidification, près ou dans un milieu favorable
3. Observations répétées d'adultes dans un habitat favorable.

Indices probables de nidification

4. Comportements territoriaux : vols et cris de parade nuptiale (un individu), vols nuptiaux (deux individus), cris d'alarme lors du passage d'un prédateur éventuel (animal ou humain), attaques d'un autre rapace ou d'un corvidé (défense du territoire ou de la nichée) ;
5. Indices d'occupation d'un territoire ou d'un nid : postes de plumées des proies régulièrement utilisés (Épervier d'Europe, Autour des palombes), plumes de mue (les femelles au nid commencent à muer pendant la couvaison) ;
6. Indices de fréquentation ou d'appropriation d'un nid : transport de matériaux, aire fraîchement rechargée ou adulte posé sur un nid.

Indices certains de reproduction

7. Transport de proie sur une grande distance ;
8. Passage de proie entre mâle et femelle ou adulte et jeune;
9. Nid avec œufs, poussins ou jeunes non ou mal volants.

Fiche de relevé de terrain

Inventaire Rapaces

Nom observateur				Dates	
Site étudié		Point d'observation	N° :	Heure début	
Conditions météorologiques				Heure de fin	

[illegible]

Fiche de relevé de terrain **Observation des sites de nidification**

Nom observateur		Dates	
Conditions météorologiques		Heure début	
Site d'étude		Heure de fin	

Données générales du nid	
Localisation du nid :	Exposition du nid :
Position de l'observateur :	

Espèce	
Nombre d'individus observés dans et autour du nid	
Support du nid	Statut du nid

Perturbation et comportement	
Oui ☐	
Non ☐	
Type de perturbation :	
Humaine ☐	Prédation avifaune ☐ Autre prédation ☐ Autres ☐
Remarques :	
Réaction :	

Remarques